

RAPPORTS FINANCIERS

Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2016-2021

Documents complémentaires pour ce point : Mise à jour de la gestion financière intermédiaire pour la période du 1er janvier 2020 au 31 mars 2021 (ONUSIDA/CCP(48)/20.13).

Action requise lors de cette réunion – Le Conseil de coordination du programme est invité à : *Accepter* le rapport financier et les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Implications financières des décisions prises : aucune

Table des matières

Partie I : Introduction	5
Partie II : Déclaration de contrôle interne 2020	10
Partie III : États financiers audité, tableaux complémentaires et notes aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	
Note d'information	16
Certification des états financiers	17
Lettre de transmission de l'audit externe	18
Opinion de l'Auditeur externe	19
Déclaration I : Déclaration de situation financière Toutes les sources de financement au 31 décembre 2020	23
Déclaration II : Déclaration de performances financières Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	24
Déclaration III : Déclaration de changements de l'actif net/situation nette Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	25
Déclaration IV : Déclaration de trésorerie Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	26
Déclaration V : Déclaration de comparaison entre le budget et le montant réel pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, relatif à la période 2020-2021 Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités	27
Notes relatives aux états financiers	28
Déclaration d'objectifs	28
Base de préparation et présentation	28
Conventions comptables importantes	29
Informations complémentaires à la déclaration de situation financière	35
Informations complémentaires à la déclaration de performances financières	49
Tableau complémentaire 1 : Déclaration de performances financières par secteurs Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	52
Rapprochement entre la déclaration de comparaison budgétaire (Déclaration V) et la déclaration de performances financières (Déclaration II)	53
Tableau complémentaire 2 : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités Détails des revenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	56
Tableau complémentaire 3 : Fonds supplémentaires Détails des revenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	57
Tableau complémentaire 4 : Fonds extrabudgétaires Détails des revenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	58
Partie IV : Informations de gestion	59
Tableau 4 : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2020-2021 allocations, dépenses et créances approuvées pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2020	60

Tableau 5 : Fonds supplémentaires Résumé des fonds disponibles, des dépenses et des créances par source de revenu pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	62
Tableau 6 : Fonds extrabudgétaires Résumé des fonds disponibles, des dépenses et des créances par source de revenu pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	63
Tableau 7 : Dépenses et créances nationales et régionales par toutes les sources de fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	64
Tableau 8 : Allocations, dépenses et créances des enveloppes de pays pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	66

PARTIE I

INTRODUCTION

1. Conformément au modus operandi du Conseil de Coordination du Programme, fonction 5 (vi) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, le Secrétariat de l'ONUSIDA soumet le rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2020 au Conseil de Coordination du Programme (CCP) pour examen, conformément aux procédures établies qui exigent que le Conseil examine le rapport financier du Programme.
2. Les états financiers, les conventions comptables et les notes relatives aux états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et au Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
3. C'est la 9^{ème} année que les états financiers de l'ONUSIDA sont préparés sur la base des normes IPSAS, ce qui continue à renforcer la transparence, à accroître la redevabilité et à améliorer les rapports financiers de l'ONUSIDA.
4. La redevabilité des gestionnaires, la transparence et la gestion des risques sont des aspects essentiels du programme de réforme de l'ONUSIDA et les progrès se poursuivent sans relâche à cet égard. Conformément aux meilleures pratiques, une déclaration relative au contrôle interne est incluse dans les états financiers audités. La déclaration relative au contrôle interne est un document de redevabilité publique signé par le Directeur exécutif, qui décrit l'efficacité des contrôles internes de l'ONUSIDA et fournit des détails sur les principaux problèmes et risques relatifs au contrôle au cours de l'année, ainsi que sur les mesures prises en réponse. La déclaration relative au contrôle interne continuera d'être révisée chaque année pour assurer les parties prenantes et faire preuve de redevabilité.
5. La mise en œuvre des normes IPSAS n'a pas actuellement d'incidence sur la préparation du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF), qui continue d'être préparé sur la base d'une trésorerie modifiée. Comme cette base diffère de la comptabilité d'exercice appliquée aux états financiers, un rapprochement entre le budget et les principaux états financiers est fourni conformément aux exigences des normes IPSAS.
6. Les points saillants des revenus, des dépenses, de l'actif net/situation nette, de l'actif et du passif du programme sont fournis, ainsi que des informations sur les flux de trésorerie, les liquidités et les capitaux propres. Ceci afin de fournir une image complète de la situation financière de l'ONUSIDA en date du 31 décembre 2020.

Budget et plan de travail approuvés

7. L'UBRAF 2016-2021 est l'instrument du Programme commun pour mettre en œuvre la stratégie de l'ONUSIDA pour 2016-2021, adopté par le CCP lors de la 37^{ème} réunion en octobre 2015. Il a pour but de promouvoir les progrès afin d'atteindre la vision à long terme de l'ONUSIDA, à savoir zéro nouveau cas d'infection par le VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida.
8. Lors de sa 44^e réunion en juin 2019, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé le budget 2020-2021 de 484 millions de dollars (soit un budget annuel de 242 millions de dollars) et la répartition proposée entre les 11 Coparrainants et le Secrétariat sur la base du modèle révisé de mobilisation et d'allocation des ressources. Il a approuvé un budget de base annuel de 187 millions de dollars réparti entre une allocation de 140 millions de dollars pour que le Secrétariat de l'ONUSIDA dispose de ressources suffisantes, et une allocation de 47 millions de dollars aux Coparrainants (22 millions de dollars, dont 2 millions pour chaque Coparrainant alloués de façon centralisée, et une allocation supplémentaire de 25 millions de dollars à l'échelle des pays sous la forme d'enveloppes nationales, pour dynamiser une action

commune dans les pays de la Stratégie d'accélération et de soutenir les populations les plus démunies dans d'autres pays.). Une augmentation de 3 millions de dollars sous forme d'enveloppes de pays par rapport à l'exercice biennal 2018-2019,

9. Il a également approuvé un allocation annuelle de ressources additionnelles sous la forme de fonds supplémentaires d'un total de 55 millions de dollars (40 millions de dollars pour les Coparrainants et 15 millions de dollars pour le Secrétariat) afin de s'attaquer aux contextes épidémiques et nationaux particuliers, ce qui porte les ressources totales au niveau d'un UBRAF pleinement financé à 242 millions de dollars par an ou 484 millions pour l'exercice biennal 2020-2021.

Revenus

10. Le total des revenus (y compris les revenus financiers) pour l'exercice clos en 2020 pour les fonds de base et hors budget de base s'est élevé à 269,5 millions de dollars (contre 227,6 millions de dollars pour 2019). Sur ce montant, 194,1 millions de dollars ont été mis à la disposition de l'UBRAF et 75,4 millions de dollars pour les fonds hors budget de base. Les fonds hors budget de base ont été mis à la disposition de l'ONUSIDA pour soutenir un certain nombre d'activités mondiales, régionales et nationales et sont désignés pour des pays ou des objectifs spécifiques. Le tableau 1 donne le détail des revenus pour 2020 et 2019.

Tableau 1. Détail des revenus : tous les fonds (en dollars)

Revenue	UBRAF Core Funds		Non-Core Funds		TOTAL	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Governments	192 079 177	179 019 416	65 737 033	38 231 147	257 816 210	217 250 563
Cosponsoring organizations	-	-	6 343 310	3 688 171	6 343 310	3 688 171
Others	261 128	212 956	3 681 797	2 038 561	3 942 925	2 251 517
Sub-total operating revenue	192 340 305	179 232 372	75 762 140	43 957 879	268 102 445	223 190 251
<i>Finance revenue</i>	<i>1 718 474</i>	<i>3 561 658</i>	<i>(352 806)</i>	<i>698 829</i>	<i>1 365 668</i>	<i>4 260 487</i>
Grand Total	194 058 779	182 794 030	75 409 334	44 656 708	269 468 113	227 450 738

11. Comme le résume le tableau 1 ci-dessus, des revenus d'un montant total de 194,1 millions de dollars ont été mobilisés et mis à la disposition de l'UBRAF. Cela représentait 80,2 % de l'objectif de mobilisation des ressources du Secrétariat de 242 millions de dollars pour l'année 2020 (contre 182,8 millions de dollars ou 75,5 % pour 2019), ce qui a entraîné un déficit de 47,9 millions de dollars par rapport au budget approuvé par le CCP. Le déficit pour 2020 est inférieur de 11,3 millions de dollars au déficit pour 2019 qui s'élevait à 59,2 millions de dollars.
12. L'illustration 1 (ci-dessous) fournit des détails sur les revenus reçus des principaux donateurs de l'ONUSIDA en faveur de l'UBRAF pour l'année 2020.

Illustration 1. Détails des revenus reçus des principaux donateurs pour le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour l'année 2020 (en millions de dollars)



Dépenses

13. Le total des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est élevé à 272,1 millions de dollars (contre 230,8 millions de dollars pour 2019), dont 179,3 millions de dollars liés aux dépenses au titre du budget de base de l'UBRAF pour 2020-2021 ; 52,2 millions de dollars représentant les dépenses au titre des fonds hors budget de base ; 38,2 millions de dollars représentant les charges à payer supplémentaires au titre du Fonds d'assurance maladie après la cessation de service (ASHI), des indemnités de fin de carrière et du Fonds spécial d'indemnisation sur la base de l'étude actuarielle et conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel) et 2,4 millions de dollars liés aux dépenses de la période précédente. Le tableau 2 fournit le détail des dépenses par type de fonds pour 2020 et 2019.

Tableau 2 : Détail des dépenses : tous les fonds (en dollars)

Expense	2020	2019
UBRAF core funds	179 313 405	177 427 793
Non-core funds	52 210 126	51 811 648
Prior period expense	2 422 331	-
Sub-total	233 947 882	229 239 441
Additional accrual for staff benefits	38 156 288	1 533 857
Total Expense	272 104 170	230 773 298

14. Grâce aux initiatives et mesures mises en place pour réduire les coûts et augmenter la rentabilité et l'efficacité les dépenses du Secrétariat sont restées dans les limites de sa part approuvée de l'UBRAF (c'est-à-dire à 136,3 millions de dollars contre 140 millions de dollars dans le budget de base approuvé). Les dépenses et les créances du budget de base de l'UBRAF du Secrétariat pour 2020, qui s'élèvent à 136,3 millions de dollars, sont conformes à celles de 2019, qui s'élèvent à 137,5 millions de dollars.
15. En outre, les dépenses de 2020, qui s'élèvent à 233,9 millions de dollars, représentent une augmentation nette de 4,7 millions de dollars, soit 2 %, par rapport aux dépenses de l'exercice 2019 qui s'élevaient à 229,2 millions de dollars. Cela se reflète dans le tableau 3 et l'illustration 2 (ci-dessous), qui montrent également une augmentation des coûts de 8 millions de dollars dans la catégorie des dépenses de personnel ; 4,4 millions de dollars dans la catégorie des dépenses de transferts et subventions aux contreparties et 2,4 millions de dollars dans la catégorie des dépenses de services contractuels. Les dépenses restantes dans les autres grandes catégories de dépenses sont inférieures par rapport à 2019.
16. L'augmentation des frais de personnel de 8 millions de dollars est principalement due à l'augmentation des postes financés par le budget de base et hors budget de base, aux paiements uniques versés au personnel qui a opté pour la cessation de service par accord mutuel et à l'augmentation des provisions pour frais de personnel ; les transferts et les subventions aux contreparties, qui passent de 74,5 millions de dollars en 2019 à 79 millions de dollars en 2020 est presque entièrement liée à des financements hors budget de base pour des activités au Myanmar (USAID), des projets financés par la Fédération de Russie et des projets financés par l'USAID pour fournir un soutien technique essentiel aux villes prioritaires dans les pays de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée. L'augmentation des dépenses liées aux services contractuels, qui passent de 24,9 millions de dollars en 2019 à 27,2 millions de dollars en 2020, est liée presque entièrement à l'expansion continue des

demandes d'appui technique aux pays fournies via le mécanisme d'appui technique de l'ONUSIDA financé par l'USAID.

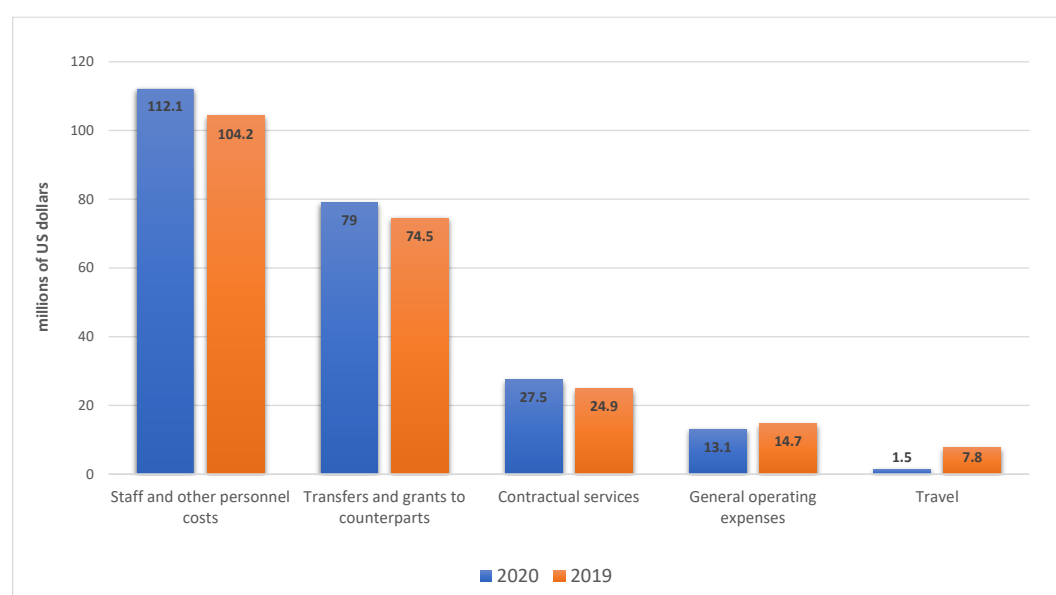
17. La réduction de plus de 80 % des frais de déplacement, qui passent de 7,8 millions de dollars en 2019 à 1,5 million de dollars en 2020, est due en grande partie aux restrictions résultant de la pandémie de Covid-19, mais aussi à la planification renforcée des déplacements en 2021.

Tableau 3 : Détail des dépenses par catégorie (en dollars)

Expense	2020	2019
Staff and other personnel costs ^{a/}	112 120 520	104 164 579
Transfers and grants to counterparts	78 971 493	74 536 016
Contractual services	27 254 494	24 901 282
General operating expenses	13 136 679	14 682 755
Travel	1 509 515	7 809 773
Equipment, furniture and vehicles	405 672	443 240
Depreciation	549 510	543 944
Total Expense	233 947 882	227 081 589

a/ Excludes US\$ 38.2 million for 2020 and US\$ 3.7 million for 2019 related to expense against the After Staff Health Insurance (ASHI) and Terminal Payments Fund due to movement in the actuarial liability.

Illustration 2. Détail des dépenses par grande catégorie pour les années 2020 et 2019 (en millions de dollars)

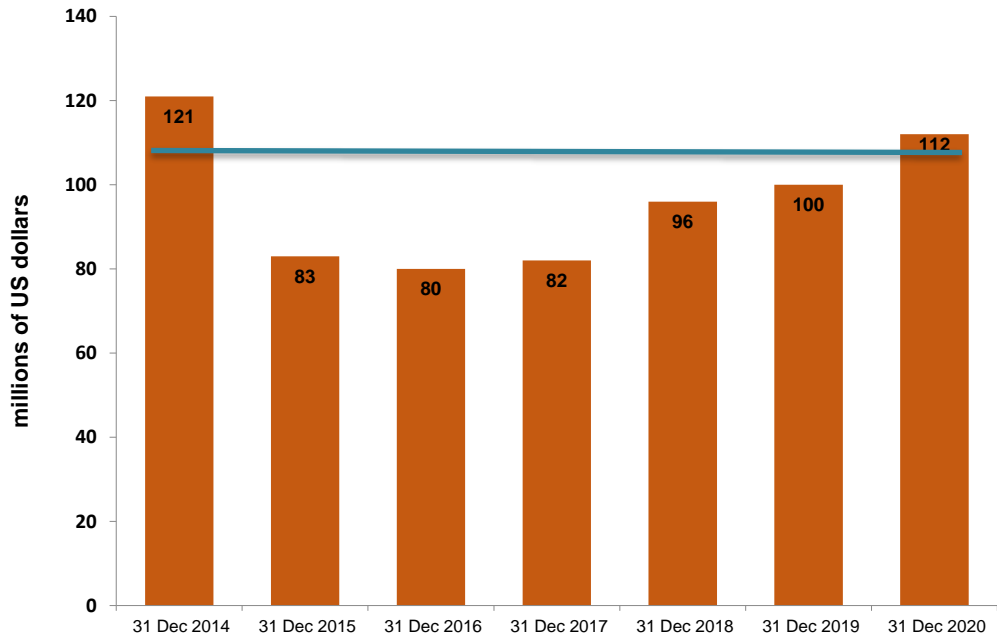


Solde des fonds

18. Du fait de sa nature de programme financé par des contributions volontaires, l'ONUSIDA a besoin d'un solde de fonds qui sert de fonds de roulement pour engager et mettre en œuvre des activités dans l'attente de la réception des engagements fermes/contributions. Afin de garantir la continuité des activités d'une année sur l'autre, y compris le transfert de fonds aux Coparrainants, l'ONUSIDA doit disposer d'un solde de fonds suffisant à la fin de chaque année pour assurer un lancement et une mise en œuvre harmonieux de l'UBRAF l'année suivante/l'exercice biennal suivant.
19. Lors de sa 26^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le CCP a approuvé la fixation d'un niveau maximum pour le solde net des fonds de l'UBRAF équivalent à 35 % (soit 170,0 millions de dollars) du budget biennal de l'ONUSIDA. En outre, lors de sa 36^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 2 juillet 2015, le Conseil a approuvé le niveau minimum du solde net des fonds de l'ONUSIDA à l'équivalent de 22 % de son budget biennal (soit 107 millions de dollars).
20. Au 31 décembre 2020, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à 112 millions de dollars, ou 23,1 % du budget biennal¹ (contre 100,3 millions de dollars ou 20,7 % au 31 décembre 2019 et 95,6 millions de dollars ou 19,7 % au 31 décembre 2018). Ce niveau est supérieur au niveau minimum approuvé de 22 % (ou 107 millions de dollars) du budget biennal tel qu'approuvé par le Conseil en juin 2015.
21. Le solde net des fonds de l'UBRAF au 31 décembre 2020 est supérieur au niveau minimum approuvé de 5 millions de dollars et représente une augmentation de 11,7 millions de dollars par rapport au solde net des fonds au 31 décembre 2019 de 100,3 millions de dollars.
22. Comme souligné au paragraphe 18, le solde du fonds de l'UBRAF constitue le fonds de roulement du Programme commun. Il permet le transfert des fonds aux Coparrainants au début de chaque année et permet au Programme commun de fonctionner sans interruption. Bien que le niveau du solde des fonds au 31 décembre 2020 soit supérieur au niveau minimum fixé par le CCP, le Secrétariat continuera à surveiller de près le solde du fonds et à intensifier la mobilisation des ressources pour s'assurer que le solde des fonds est maintenu à un niveau qui permet la mise en œuvre efficace de l'UBRAF.
23. Comme le montre la figure 3 ci-dessous, le solde des fonds de base a atteint son niveau le plus bas à la fin de 2016, soit 80 millions de dollars. L'augmentation jusqu'au niveau actuel de 112 millions de dollars a été rendue possible par une progression d'initiatives et de mesures financières prudentes mises en place de 2016 à ce jour pour réduire les coûts et accroître la rentabilité et l'efficacité.

Illustration 3. Gestion du solde des fonds de base pour les années 2014 à 2020
(en millions de dollars)

¹ Outre des dépenses de 179,4 millions de dollars en 2020 au titre de l'UBRAF 2020-2021, un montant de 4 millions a été affecté pendant l'année 2020 (représentant des engagements fermes relatifs à des biens et des services devant être fournis en 2021). En conséquence, le solde net des fonds de l'UBRAF au 31 décembre 2020 pour couvrir les activités de l'UBRAF 2020 s'élevait à 112 millions de dollars (116 millions de dollars moins 4 millions de dollars mis en réserve pour les fonds affectés en 2020).



PARTIE II

DÉCLARATION DE CONTRÔLE INTERNE 2020

Champ de responsabilité

En tant que Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), je suis redevable, conformément aux responsabilités qui me sont attribuées, en particulier l'article 12.1 du Règlement financier, du maintien d'un système de contrôle interne solide pour « garantir la réalisation des objectifs et des buts fixés pour les opérations, l'utilisation économique et efficace des ressources, la fiabilité et l'intégrité des informations, le respect des politiques, des plans, des procédures, des règles et des règlements, et la sauvegarde des actifs ».

Objectif du contrôle interne

Le système de contrôle interne est conçu pour réduire et gérer, plutôt qu'éliminer, le risque d'échec dans la réalisation des objectifs et des politiques connexes du Secrétariat de l'ONUSIDA. Par conséquent, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue de l'efficacité. Il s'agit d'un processus continu visant à identifier les principaux risques, à évaluer la nature et l'étendue de ces risques et à les gérer de manière efficace, efficiente et économique.

Le contrôle interne est un processus, mis en œuvre par le Conseil de Coordination du Programme, le Directeur exécutif, la direction générale et d'autres membres du personnel, et conçu pour fournir une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs suivants :

- l'efficacité des opérations et la sauvegarde des actifs.
- la fiabilité des rapports financiers ; et
- le respect des règles et règlements en vigueur.

D'un point de vue opérationnel, le système de contrôle interne de l'ONUSIDA fonctionne en permanence à tous les niveaux du Secrétariat par le biais de processus de contrôle interne afin de garantir les objectifs ci-dessus.

Ma déclaration actuelle sur les processus de contrôle interne de l'ONUSIDA, telle que décrite ci-dessus, s'applique à l'exercice clos le 31 décembre 2020, et jusqu'à la date d'approbation des états financiers 2020 de l'Organisation.

Environnement opérationnel de l'ONUSIDA

L'ONUSIDA opère dans des environnements difficiles et est donc exposé à des situations présentant un niveau élevé de risque inhérent, notamment en ce qui concerne la sécurité de ses employés et, dans certains cas, sa capacité à maintenir les normes les plus élevées de contrôle interne. La situation en matière de sécurité dans chaque pays dans lequel l'ONUSIDA (et les Nations Unies en général) opère est étroitement surveillée, et des décisions stratégiques sont prises si nécessaire pour adapter les opérations de l'ONUSIDA et pour gérer et atténuer l'exposition aux risques de son personnel. Tous les risques sont consignés dans un registre officiel des risques et feront l'objet d'un examen régulier par les responsables.

Le Cadre de contrôle interne et la Gestion des risques

Le Cadre des responsabilités de gestion de l'ONUSIDA fonctionne en tandem avec le Cadre de gestion des risques et le Cadre de contrôle interne. Ces cadres sont essentiels à la réalisation des objectifs et des buts du Programme commun avec une redevabilité accrue et une plus grande transparence.

Le cadre de gestion des risques vise à intégrer une approche systématique et efficace pour identifier, évaluer et gérer les risques et les opportunités. La direction générale a identifié les risques et les opportunités de haut niveau qui ont été compilés dans un Univers de risque de

l'ONUSIDA. Les directeurs/responsables de département, de région, de liaison et de bureau de pays élaborent des registres de risques, y compris des plans d'action d'atténuation, sur la base de leur analyse des risques. L'assurance qualité des registres est entreprise avant leur évaluation par le Comité de gestion des risques.

Outre un ensemble de règles, de procédures et de processus, le cadre de contrôle interne comprend des mécanismes permettant d'évaluer son efficacité globale. Chaque année, les gestionnaires ayant des pouvoirs financiers et administratifs délégués remplissent une liste de contrôle d'auto-évaluation afin d'évaluer et de suivre les contrôles internes globaux, ainsi que les domaines de contrôle fonctionnels clés, dans leurs bureaux ou départements respectifs. Les résultats des listes de contrôle d'auto-évaluation sont analysés à la lumière des résultats d'audits récurrents et des principaux risques identifiés pour alimenter un examen global de l'efficacité et des plans d'action d'amélioration continue.

Examen de l'efficacité des contrôles internes

Mon examen de l'efficacité du système de contrôle interne est principalement informé par :

- Mes cadres supérieurs, en particulier les directeurs exécutifs adjoints, les directeurs des équipes d'appui régionales et des bureaux de liaison, les directeurs des bureaux de pays, les directeurs des départements et des fonctions, qui jouent un rôle important et sont redevables des résultats, des performances, du contrôle des activités relevant de leur compétence et des ressources qui leur sont confiées.
- Je m'appuie sur les attestations de contrôle interne signées par les directeurs de départements/régions. Ces lettres confirment l'importance de s'assurer que des contrôles internes adéquats sont en place, ainsi que d'autres assurances.
- La liste de contrôle d'auto-évaluation du contrôle interne remplie par les responsables. L'exercice d'auto-évaluation 2020 a permis de juger que les contrôles internes étaient globalement adéquats. Le domaine de contrôle opérationnel de la gestion des risques a été considéré comme présentant la plus grande marge d'amélioration. Pour les domaines de contrôle fonctionnels, les ressources humaines et la sécurité, en particulier l'organisation prévisionnelle de la relève et la santé et la sécurité au travail, ont également été répertoriées comme nécessitant un renforcement. Les résultats de l'exercice d'auto-évaluation seront examinés attentivement, et des plans d'action seront élaborés pour traiter les domaines à améliorer, le cas échéant.
- Les évaluations des risques réalisées par les responsables. L'exercice 2020 a estimé que les principaux risques en termes d'occurrence concernent les ressources humaines, les risques politiques, les risques liés aux programmes, de financement et de gouvernance.
- Les rapports publiés par le Bureau du contrôle interne, qui comprennent des informations indépendantes et objectives sur l'adéquation et l'efficacité du système de contrôles internes de l'ONUSIDA ainsi que des recommandations d'amélioration.
- Les rapports émis par l'Auditeur externe qui fournissent un contrôle et des rapports indépendants sur la conformité de l'ONUSIDA aux règles et réglementations financières. L'Auditeur externe présente une mise à jour de son travail et de ses principales conclusions au Conseil de Coordination du Programme.
- Les observations du Conseil de Coordination du Programme.

Implications de la pandémie de Covid-19

La pandémie de COVID-19 a aggravé les défis auxquels sont confrontées les personnes vivant avec et affectées par le VIH et a encore augmenté le risque que les objectifs ne soient pas atteints en raison d'une combinaison de facteurs.² Ces mesures sont les suivantes :

- Des mesures de confinement localisées et nationales, perturbant les programmes de dépistage et de prévention du VIH.
- La fermeture des frontières et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement, ce qui a un impact sur la disponibilité des médicaments et des autres produits liés au VIH.
- Une pression accrue sur les systèmes de soins de santé fragiles, limitant l'accès aux services de lutte contre le VIH.
- Une protection sociale inadéquate, et un risque accru de discrimination, de stigmatisation et de violence sexiste.
- La réorientation des ressources nationales et régionales pour répondre aux priorités sanitaires urgentes et émergentes.

Cependant, des innovations positives dans la réponse au VIH sont apparues dans le contexte de la COVID-19, représentant des opportunités pour améliorer la résilience aux pandémies et pour s'appuyer sur les leçons tirées de la lutte contre le VIH. Voici quelques-unes de nos réalisations aux niveaux national, régional et mondial :

- Notre plaidoyer et notre présence sur le terrain ont contribué à ce que les ripostes et les services en matière de VIH restent en grande partie ininterrompus et, lorsqu'ils ont été interrompus, à ce qu'ils reprennent rapidement.
- L'ONUSIDA a plaidé pour l'inclusion des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des filles, et des populations clés dans les programmes nationaux de lutte contre le VIH.
- Nous avons intensifié notre engagement auprès des communautés.
- L'ONUSIDA a mobilisé les Coparrainants, les gouvernements, les donateurs, les organisations de la société civile et les communautés dans des partenariats pour renforcer les ripostes à la COVID-19.
- Un financement supplémentaire a été catalysé pour le travail de l'ONUSIDA.

Pour le Secrétariat, la COVID-19 a également stimulé l'innovation pour atténuer les risques liés à la sécurité et à la sûreté du personnel et assurer la continuité des activités.

- Un groupe interne de gestion des crises a régulièrement examiné les conséquences sur le travail de l'ONUSIDA et a élaboré des mesures pour atténuer les risques pour le bien-être du personnel et la continuité des activités.
- Un travail intensif a été entrepris pour produire et communiquer rapidement les orientations politiques en matière de ressources humaines pertinentes pour la COVID-19.
- Les plans de continuité des activités ont été mis à jour et examinés pour tous les bureaux de l'ONUSIDA.
- L'équipe des TIC a amélioré la formation et le soutien, notamment dans le cadre du télétravail.

Risques significatifs notés

Après que tous les départements, bureaux régionaux et nationaux ont complété le registre des risques en 2020, les résultats consolidés ont été examinés et approuvés par le Comité de gestion des risques. Les risques les plus importants auxquels l'Organisation est actuellement confrontée sont résumés ci-dessous.

² Voir « COVID-19 et VIH : Rapport d'activité 2020 » (ONUSIDA/CCP (47)/20.38). Disponible en ligne : https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/COVID-19_HIV_EN.pdf

Principaux risques	Exemples d'activités d'atténuation en cours ou prévues
<p>L'ONUSIDA n'est pas en mesure d'aligner les effectifs et les capacités humaines sur les objectifs prioritaires et les besoins émergents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice d'alignement pour s'assurer que les structures et les compétences/aptitudes sont adaptées à la réalisation de la Stratégie. • Améliorer les pratiques de recrutement pour attirer les personnes possédant les compétences et l'expérience appropriées. • Passer en revue et repenser la politique de mobilité du personnel, la gestion des ressources humaines et les modalités d'évolution des carrières. • Renforcer les délégations de pouvoir et le rôle de l'équipe régionale en matière de ressources humaines et de soutien opérationnel aux bureaux nationaux. • Poursuivre les efforts pour développer de nouvelles méthodes de travail, simplifier les processus et utiliser les TIC pour gagner en efficacité. • Évaluation planifiée des capacités des Coparrainants afin d'identifier les recommandations visant à optimiser les capacités humaines et autres pour mener à bien la Stratégie. • Simplification du processus de sélection du personnel des projets de conseil.
<p>Des pratiques de gestion faibles exposent l'ONUSIDA à la perte de personnels essentiels et/ou à des performances insuffisantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des centres d'évaluation intégrant des méthodes et des outils élargis pour évaluer les candidats sur les compétences en gestion des membres du personnel. • Les évaluations à 360° ont été étendues et liées au programme de coaching. • L'accent mis par la direction générale sur le devoir de diligence et la mise en œuvre du Plan d'action pour la gestion, des recommandations du CCI et du programme de transformation de la culture est renforcé et permanent • Révision et mise à jour des principales politiques de gestion des talents - pour le recrutement, la mobilité, ainsi que les politiques de traitement des comportements abusifs et de diversité et d'inclusion. • Les priorités identifiées par et pour l'équipe de direction générale à partir de l'enquête globale auprès du personnel ont été discutées et traitées par des actions concrètes. • Tableaux de bord et mécanismes d'examen
<p>Sécurité et bien-être du personnel compromis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les obligations de diligence envers le personnel soient pleinement respectées, en particulier en ce qui concerne la pandémie de Covid-19 en cours et en évolution • Veiller à ce que les modalités de travail alternatives/flexibles soient soutenues par l'organisation. • Fournir au personnel des informations et un accès aux services pour promouvoir et protéger la santé mentale et le bien-être. • Veiller à ce que tous les bureaux disposent de plans de continuité des activités actualisés. • Veiller à ce que tous les membres du personnel prennent au moins le nombre minimum de jours de congé par an, comme le prévoit le règlement du personnel. • Garantir l'accès à l'information sur la disponibilité des soins médicaux d'urgence dans le pays et sur les établissements de santé qui reconnaissent l'assurance maladie du personnel de l'OMS • Communication régulière avec l'Association du personnel, afin de comprendre les points de vue du personnel et d'effectuer une « détection de fumée » sur les questions préoccupantes.

Principaux risques	Exemples d'activités d'atténuation en cours ou prévues
<p>La mise en œuvre des travaux du Programme commun (PC) est retardée et les objectifs ne sont pas atteints en raison de priorités concurrentes et d'un financement réduit tant au niveau national que régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi des questions clés identifiées dans l'Évaluation indépendante de la réponse du système des Nations Unies 2016-2019 et mettre en œuvre la réponse de gestion correspondante, notamment pour mieux transmettre la proposition de valeur de l'ONUSIDA aux donateurs potentiels et maintenir le soutien des donateurs actuels. • Le nouvel UBRAF au-delà de 2022 doit clairement articuler la contribution du Programme commun à la réalisation de la stratégie, étayée par une théorie claire du changement, les données et les preuves les plus récentes, et un processus solide de consultation au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA et du Programme commun, et avec les parties prenantes et les partenaires dans les pays. • Nouvel UBRAF à inclure <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadre de résultats actualisé avec une méthodologie d'allocation des ressources plus transparente, ○ Mécanismes de redevabilité renforcés avec une priorisation et un alignement plus clairs entre les rôles et les résultats attendus ○ Cadre à moyen terme et plan de travail et budget biennal pour s'adapter à l'évolution du contexte et des besoins. • Actualiser les indicateurs de suivi des performances de l'ONUSIDA et les relier aux nouveaux indicateurs de la riposte mondiale au SIDA (Suivi mondial du SIDA), qui sont basés sur les objectifs mondiaux décrits dans la prochaine stratégie. • Une stratégie améliorée de mobilisation des ressources pour parvenir à un UBRAF entièrement financé, calibré pour offrir tout l'avantage comparatif de l'ONUSIDA dans le soutien aux pays. • Améliorer les plateformes d'assistance technique, y compris les approches innovantes. • Évaluation des capacités du Programme commun afin de fournir une vue d'ensemble de la manière dont les diverses formes d'expertise seront mobilisées et exploitées dans les différents lieux, ainsi que des lacunes et des domaines nécessitant un renforcement. • Une collaboration approfondie avec le Fonds mondial, y compris l'accord de financement, permettra d'aligner le travail et les attentes, et d'accroître la visibilité des contributions de l'ONUSIDA à l'impact et à la durabilité des investissements du Fonds mondial. • Continuer à travailler en étroite collaboration avec le PEPFAR, en fonction des domaines présentant un avantage comparatif, en orientant les investissements conformément à la stratégie mondiale de lutte contre le SIDA, et en soutenant l'appropriation par les pays et la durabilité des résultats.
<p>L'évolution de l'agenda et des priorités des partenaires stratégiques, y compris les coparrainants et autres parties prenantes, limite leur travail sur le SIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les efforts de plaidoyer, en s'engageant auprès des gouvernements, des décideurs et des donateurs dans le pays. • Renforcer la capacité de mobilisation des ressources au niveau national. • Renforcer la capacité des équipes communes à mobiliser des ressources supplémentaires. • Améliorer la visibilité des travaux des Coparrainants liés au VIH et poursuivre l'intégration du VIH dans leur mandat et leurs compétences plus larges
<p>Une complaisance à haut niveau et une diminution de l'attention portée à la lutte contre le SIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation forte et exécution de l'HLM et de la déclaration politique • Renforcer les capacités dans les domaines essentiels pour influencer l'agenda, notamment l'information stratégique et le

Principaux risques	Exemples d'activités d'atténuation en cours ou prévues
	<p>positionnement stratégique, ainsi qu'une meilleure intégration de la riposte au SIDA dans des cadres et des initiatives plus larges en matière de santé, de société et de développement (par exemple, la santé universelle, l'éducation pour tous) et les financements durables correspondants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer la pertinence et les leçons de la riposte au VIH par rapport à des priorités concurrentes, telles que la Covid-19 et des résultats de développement plus larges, notamment en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs. • • Communiquer des messages forts et cohérents sur les principales priorités, tant en interne qu'en externe (par des communications et l'engagement de ressources). • Poursuivre le leadership en matière de communication et de plaidoyer fondé sur des données probantes et axé sur les personnes
<p>Les donateurs diminuent considérablement leur financement pour le SIDA et l'ONUSIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer de nouvelles communications soulignant le rôle stratégique et la valeur ajoutée de l'ONUSIDA dans l'aide apportée aux pays pour lutter contre la double pandémie de VIH et de COVID-19. • Poursuivre les efforts pour élargir et diversifier la base de donateurs conventionnels et explorer des financements innovants. • Développer le financement du secteur privé. • Renforcer la confiance des donateurs en améliorant la transparence et les rapports sur les actions de redevabilité de la gestion (par exemple, rapports de suivi des performances de qualité, portail de résultats et de transparence actualisé, conformité continue avec l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) et rapports sur le Pacte de financement des ODD) • Démontrer aux donateurs la valeur ajoutée du financement de base • Élaborer un nouveau cadre de résultats et de redevabilité pour le budget unifié au-delà de 2022, ainsi qu'un plan de travail et un budget biennaux, avec un engagement fort de la part du CCP et en exposant clairement le rôle de l'ONUSIDA et les résultats attendus, ainsi que la méthodologie d'allocation des ressources et les mécanismes de redevabilité éclairés par une théorie du changement pleinement articulée. • Accroître la confiance des donateurs dans l'ONUSIDA en renforçant la capacité de gestion des récompenses afin d'améliorer la mise en œuvre et les rapports efficaces et responsables de toutes les sources de financement

Déclaration

Le contrôle interne, bien que fonctionnant efficacement, a des limites inhérentes, y compris la possibilité de contournement, quelle que soit la qualité de sa conception, et ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable. En outre, en raison de l'évolution des conditions, l'efficacité du contrôle interne peut varier dans le temps.

Je m'engage à remédier à toute faiblesse des contrôles internes qui pourrait être constatée au cours de l'année et portée à mon attention.

Sur la base de ce qui précède, je conclus qu'à ma connaissance et selon mes informations, il n'y a pas de faiblesses significatives qui empêcheraient l'Auditeur externe de fournir une opinion sans réserve sur les états financiers de l'ONUSIDA, ni d'autres questions importantes qui devraient être soulevées dans le présent document pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et jusqu'à la date d'approbation des états financiers.



Winnie Byanyima
Executive Director

Genève, le 16 mars 2021

PARTIE III

ÉTATS FINANCIERS, TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES ET NOTES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Cette section du rapport financier présente la situation financière globale de l'ONUSIDA au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers pertinents, les notes d'accompagnement et les tableaux justificatifs ont été préparés conformément aux exigences du Règlement financier et des Règles de gestion financière de l'OMS et des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Les tableaux fournissent des détails et des explications justifiant les fonds et comptes individuels administrés par l'ONUSIDA, par le biais des systèmes financiers de l'OMS, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Certification des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Les états financiers, les principes comptables et les notes aux états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Les états financiers sont également préparés conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière de l'OMS, qui appuie administrativement l'ONUSIDA conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social, et à l'article XI du Mémoire d'accord entre les Coparrainants établissant l'ONUSIDA.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les notes annexes et les tableaux justificatifs sont approuvés.



George Farhat
Director, Planning Finance
And Accountability



Winnie Byanyima
Executive Director
UNAIDS

Genève, le 16 mars 2021

LETTRE DE TRANSMISSION

Girish Chandra Murmu



भारत के नियंत्रक एवं महालेखापरीक्षक
COMPTROLLER & AUDITOR GENERAL OF INDIA

Dated: June 7, 2021

Letter of Transmittal

Dear Sir/Madam,

I have the honour to present to the Programme Coordinating Board, the External Auditor's Audit Report and Opinion on the financial statements of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS) for the financial year ended 31 December 2020.

I record my appreciation to the Programme Coordinating Board for the honor and privilege to serve as External Auditor of UNAIDS.

Yours sincerely,

Girish Chandra Murmu
Comptroller and Auditor General of India

The Chair
Programme Coordinating Board
Joint United Nations Programme on HIV/AIDS
Geneva, Switzerland

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Rapport de l'auditeur externe sur les états financiers : opinion d'audit

Opinion

Nous avons audité les états financiers du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), qui comprennent l'état de la situation financière (état I) au 31 décembre 2020, l'état de la performance financière (état II), l'état des variations de l'actif net/la situation nette (état III), l'état des flux de trésorerie (état IV) et l'état comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget (état V) pour l'exercice clos à ladite date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de l'ONUSIDA au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à ladite date, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

Base de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la section ci-dessous intitulée « Responsabilités de l'auditeur au titre de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de l'ONUSIDA conformément aux exigences déontologiques pertinentes pour notre audit des états financiers et nous avons honoré nos autres responsabilités déontologiques conformément auxdites exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Informations autres que les états financiers et le rapport d'audit sur ceux-ci

La direction est responsable des autres informations, qui comprennent les informations de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ceux-ci.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, de considérer si les autres informations sont matériellement en contradiction avec les états financiers ou avec les connaissances acquises dans le cadre de l'audit, ou si elles semblent être matériellement erronées. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance au titre des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IPSAS, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers sans anomalie significative due à un acte frauduleux ou à une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'ONUSIDA à poursuivre son activité, de la publication, le cas échéant, des questions liées à la continuité de son activité et de l'utilisation du principe comptable de continuité d'activité, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ONUSIDA ou de cesser ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus de reporting financier de l'ONUSIDA.

Responsabilités de l'auditeur au titre de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent aucune anomalie significative due à un acte frauduleux ou à une erreur et de publier un rapport d'audit comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra de détecter toute anomalie significative, le cas échéant. Des anomalies peuvent résulter d'un acte frauduleux ou d'une erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base desdits états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre, nous :

- (a) identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dues à un acte frauduleux ou à une erreur dans les états financiers, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées auxdits risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte frauduleux est plus élevé que le risque de ne pas détecter une anomalie résultant d'une erreur, car un acte frauduleux peut impliquer une collusion, une falsification, une omission intentionnelle, une fausse déclaration ou le contournement d'un contrôle interne ;
- (b) obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'ONUSIDA ;
- (c) évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par la Directrice exécutive ;
- (d) tirons des conclusions sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'activité et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'ONUSIDA à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations associées fournies dans les états financiers ou, si lesdites informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont étayées par les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, de futurs

événements ou de futures conditions peuvent amener l'ONUSIDA à cesser son activité ;

- (e) évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents de manière à obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, le cadre et le calendrier prévus de l'audit et les principales conclusions de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

En outre, à notre avis, les transactions de l'ONUSIDA portées à notre connaissance ou que nous avons testées dans le cadre de notre audit ont été, à tous égards importants, conformes au Règlement financier de l'OMS.

Conformément à l'article XIV du Règlement financier de l'OMS, nous avons également publié un rapport détaillé sur notre audit de l'ONUSIDA.



Girish Chandra Murmu
Comptroller and Auditor General of India

7 June 2021

Statement I
Statement of Financial Position
All sources of funds as at 31 December 2020
(in US dollars)

	Note	31 December 2020	31 December 2019
ASSETS			
Current assets			
Cash and cash equivalents	4.1	198 093 402	157 182 670
Accounts receivable - current	4.2	109 737 473	118 773 647
Staff receivables	4.3	2 176 889	2 123 425
Prepayments	4.4	1 016 724	661 516
Other current receivables	4.5	273 438	271 410
Total current assets		311 297 926	279 012 668
Non-current assets			
Accounts receivable - non-current	4.2	3 180 317	20 354 701
Property, plant and equipment	4.8	19 880 852	20 379 747
Total non-current assets		23 061 169	40 734 448
TOTAL ASSETS		334 359 095	319 747 116
LIABILITIES			
Current liabilities			
Accounts payable	4.9	4 709 986	1 867 329
Staff payable	4.10	240 768	167 370
Accrued staff benefits - current	4.11	11 172 401	8 358 543
Deferred revenue - current	4.12	21 007 545	33 069 404
Long-term borrowings - current	4.13	677 237	613 333
Other current liabilities	4.14	147 582	-
Total current liabilities		37 955 519	44 075 979
Non-current liabilities			
Accrued staff benefits - non-current	4.11	164 439 125	47 189 712
Deferred revenue - non-current	4.12	3 109 883	20 297 717
Long-term borrowings - non-current	4.13	23 703 283	22 080 000
Total non-current liabilities		191 252 291	89 567 429
TOTAL LIABILITIES		229 207 810	133 643 408
NET ASSETS/EQUITY			
Net assets/reserves			
Operating Reserve Fund	4.15	35 000 000	35 000 000
Equity in capital assets	4.16	9 094 183	8 416 946
Common Fund		(15 585 609)	(13 780 335)
Non-restricted funds		116 012 670	104 119 627
Restricted funds		68 985 287	45 561 000
Building Renovation Fund	4.17	6 450 892	5 923 004
Staff Benefits		(119 506 979)	(2 105 672)
Non-payroll staff entitlements Fund		4 700 841	2 969 138
TOTAL NET ASSETS/EQUITY		105 151 285	186 103 708
TOTAL LIABILITIES AND NET ASSETS/EQUITY		334 359 095	319 747 116

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers.

Statement II
Statement of Financial Performance
All sources of funds for the year ended 31 December 2020
(in US dollars)

	Notes	31 December 2020	31 December 2019
Revenue	5.2		
Voluntary contributions			
Governments		257 816 210	217 250 563
Cosponsoring organizations		6 343 310	3 688 171
Others		3 701 269	1 798 292
Sub total voluntary contribution		267 860 789	222 737 026
Miscellaneous		241 656	453 225
Total revenue		268 102 445	223 190 251
Expense	5.3		
Staff and other personnel costs		150 276 808	107 856 288
Transfers and grants to counterparts		78 971 493	74 536 016
Contractual services		27 254 494	24 901 282
General operating expenses		13 136 679	14 682 755
Travel		1 509 515	7 809 773
Equipment, vehicles and furniture		405 672	443 240
Depreciation		549 510	543 944
Total expense		272 104 170	230 773 298
Finance revenue	5.4	1 365 668	4 260 487
Total surplus/(deficit) for the year		(2 636 057)	(3 322 560)

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers.

Statement III

Statement of Changes in Net Assets/Equity

All sources of funds for the year ended 31 December 2020

(in US dollars)

	Notes	31 December 2020	2020 Movements	2020 Adjustments	31 December 2019
Net assets/reserves	4.15				
Operating Reserve Fund	4.16	35 000 000			35 000 000
Equity in capital assets		4 458 270			4 458 270
Loan adjustments		4 635 913	677 237		3 958 676
Total Equity in capital assets		9 094 183	677 237	-	8 416 946
Common Fund					
Depreciation on property, plant and equipment		(7 794 062)	(549 510)		(7 244 552)
Revaluation reserve		(7 791 547)	(1 255 764)		(6 535 783)
Total Common Fund		(15 585 609)	(1 805 274)	-	(13 780 335)
Non-restricted funds					
UBRAF Core unrestricted		116 012 670	12 323 043	(430 000)	104 119 627
Restricted funds					
UBRAF Supplementary restricted		49 136 815	21 447 544		27 689 271
Extra-budgetary funds		19 848 471	1 976 742		17 871 729
Total Restricted		68 985 286	23 424 286	-	45 561 000
Other Funds					
Building Renovation Fund	4.17	6 450 892	97 888	430 000	5 923 004
Staff Benefits Fund					
Terminal Payments		8 176 144	(1 457 680)		9 633 824
Staff Health Insurance		(125 562 295)	(37 345 876)	(78 139 929)	(10 076 490)
Special Fund for Compensation		(2 120 828)	(281 384)	(176 438)	(1 663 006)
Total Staff Benefits Fund		(119 506 979)	(39 084 940)	(78 316 367)	(2 105 672)
Non-payroll staff entitlements Fund		4 700 841	1 731 703		2 969 138
Net assets/equity		105 151 284	(2 636 057)	(78 316 367)	186 103 708

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers.

Statement IV

Statement of Cash Flow

All sources of funds for the year ended 31 December 2020

(in US dollars)

	2020	2019
Cash flows from operating activities		
Surplus/(deficit) for the year	(2 636 057)	(3 322 560)
Depreciation	549 510	543 944
Unrealized (gains)/Losses on revaluation of long-term borrowings	1 255 764	1 136 682
(Increase)/decrease in accounts receivables - current	9 036 174	(25 087 844)
(Increase)/decrease in accounts receivables - non-current	17 174 384	(7 588 378)
(Increase)/decrease in staff receivables	(53 464)	281 525
(Increase)/decrease in prepayments	(355 208)	(78 916)
(Increase)/decrease in other current receivables	(2 028)	(180 824)
Increase/(decrease) in accounts payables	2 842 657	(2 040 887)
Increase/(decrease) in staff payables	73 398	6 158
Increase/(decrease) in accrued staff benefits - current	2 813 858	(56 634)
Increase/(decrease) in deferred revenue - current	(12 061 859)	19 095 210
Increase/(decrease) in accrued staff benefits - current	147 582	-
Increase/(decrease) in deferred revenue - non-current	(17 187 834)	7 588 378
Increase/(decrease) in accrued staff benefits - non-current	117 249 413	(18 841 676)
Direct adjustments to net assets/equity	(78 316 367)	23 138 210
<i>Net cash flow from operating activities</i>	<u>40 529 923</u>	<u>(5 407 612)</u>
Cash flows from investing activities		
(Increase)/decrease in property, plant and equipment	(50 615)	(230 604)
<i>Net cash flow from investing activities</i>	<u>(50 615)</u>	<u>(230 604)</u>
Cash flows from financing activities		
Increase/(decrease) in long-term borrowings - current	63 904	7 457
Increase/(decrease) in long-term borrowings -non-current	1 623 283	1 157 693
<i>Net cash flow from financing activities</i>	<u>1 687 187</u>	<u>1 165 150</u>
Net Increase/(decrease) in cash and cash equivalents	<u>42 166 495</u>	<u>(4 473 066)</u>
Net unrealized (gains)/Losses on revaluation	(1 255 764)	(1 136 682)
Cash and cash equivalents at beginning of year	<u>157 182 670</u>	<u>162 792 418</u>
Cash and cash equivalents at end of year	<u>198 093 402</u>	<u>157 182 670</u>

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers.

Statement V

Statement of Comparison of Budget and Actual Amount

2020-2021 Unified Budget, Results and Accountability Framework

for the period ended 31 December 2020

(in US dollars)

	2020-2021 Approved core budget	Expense 2020	Balance	Percentage implementation	
	(a)	(b)	(c) = (a-b)	(d) = (c / a)	
I. Result Areas					
1	HIV testing and treatment	28 259 200	14 144 150	14 115 050	50.1%
2	Elimination of Mother To Child Transmission	4 554 200	2 223 000	2 331 200	48.8%
3	HIV prevention among young people	14 407 000	7 021 950	7 385 050	48.7%
4	HIV prevention among key populations	16 468 800	8 533 550	7 935 250	51.8%
5	Gender inequality and GBV	7 054 000	3 572 200	3 481 800	50.6%
6	Human rights, stigma and discrimination	10 176 000	4 851 950	5 324 050	47.7%
7	Investment and efficiency	5 252 400	2 670 250	2 582 150	50.8%
8	HIV and health services integration	7 828 400	3 982 950	3 845 450	50.9%
Total Cosponsors		94 000 000	47 000 000	47 000 000	50.0%
II. Core Functions					
1	Leadership, advocacy and communication	64 298 000	30 954 121	33 343 879	48.1%
2	Partnerships, mobilization and innovation	55 131 000	26 188 638	28 942 362	47.5%
3	Strategic information	39 985 000	18 100 609	21 884 391	45.3%
4	Coordination, convening & country implementation support	64 282 000	30 788 961	33 493 039	47.9%
5	Governance and mutual accountability	56 304 000	26 331 531	29 972 469	46.8%
Total Secretariat		280 000 000	132 363 860	147 636 140	47.3%
Grand Total		374 000 000	179 363 860	194 636 140	48.0%

Basis differences

Capitalization of assets (50 615)

Loan repayment (677 237)

Total basis differences (727 852)

Timing differences

Expenses incurred in prior period against all funds 4 364 883

Entity differences

Expenses under other funds 89 103 279

**Total expense as per the Statement of Financial
Performance (Statement II)**

272 104 170

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. DÉCLARATION D'OBJECTIFS

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) a été créé par la résolution 1994/24 du Conseil économique et social (ECOSOC) du 26 juillet 1994 pour « entreprendre un programme commun et coparrainé des Nations Unies sur le VIH/SIDA sur la base d'une copropriété, d'une planification et d'une exécution en collaboration, et d'un partage équitable des responsabilités ». L'ONUSIDA est actuellement composé de onze organisations des Nations Unies appelées Coparrainants.³

Le Programme est dirigé par un Directeur exécutif, nommé par le Secrétaire général des Nations Unies sur recommandation des Coparrainants, qui rend compte au Conseil de Coordination du Programme, lequel fait office de conseil d'administration du Programme.

Les objectifs de l'ONUSIDA sont énoncés dans le Mémoire d'accord entre les coparrainants établissant l'ONUSIDA et dans les résolutions 1994/24 et 1995/2 du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC).

Les objectifs de l'ONUSIDA ont été affinés et actualisés dans la nouvelle vision et le nouvel énoncé de mission de l'ONUSIDA, qui ont été approuvés par le Conseil de Coordination du programme de l'ONUSIDA lors de sa 26e réunion qui a eu lieu à Genève du 22 au 24 juin 2010. Les voici :

- **Unir les efforts** des Nations Unies, de la société civile, des gouvernements, du secteur privé, des institutions internationales et des personnes les plus touchées par le VIH ;
- **S'exprimer franchement en faveur** des populations les plus touchées par le VIH pour défendre la dignité humaine, les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes ;
- **Mobiliser les ressources** (acteurs du monde politique, technique, scientifique et financier), ainsi que rappeler sans cesse les responsabilités de chacun en matière de résultats ;
- **Accorder une importance accrue aux facteurs de changement** grâce à des faits et des informations stratégiques, afin de faire en sorte et de garantir que les ressources soient utilisées pour un impact optimal ;
- **Soutenir un leadership national inclusif** destiné à apporter des réponses durables, à la fois intégrales et intégrées à la politique sanitaire nationale et aux efforts de développement.

2. BASE DE PRÉPARATION ET PRÉSENTATION

Les comptes de l'ONUSIDA sont maintenus conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière de l'OMS, qui appuie administrativement l'ONUSIDA conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social, et à l'article XI du Mémoire d'accord entre les Coparrainants établissant l'ONUSIDA. Les conventions comptables et les pratiques d'information financière appliquées par l'ONUSIDA sont donc fondées sur le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'OMS.

³ Lorsque l'ONUSIDA a été créé en 1994, le Programme commun était composé de six organisations du système des Nations Unies : le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS, l'UNESCO et la Banque mondiale. Depuis lors, cinq autres agences des Nations unies, à savoir l'ONUDC, l'OIT, le PAM, le HCR et ONU Femmes, sont devenues coparrainants de l'ONUSIDA.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la comptabilité d'exercice et de la continuité d'exploitation et conformément aux exigences des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) en utilisant la convention du coût historique.

Période financière

L'exercice financier du programme à des fins budgétaires est un exercice biennal composé de deux années consécutives. Les états financiers sont préparés annuellement.

Monnaie fonctionnelle et conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de rapport du programme est le dollar des États-Unis.

Les transactions en devises étrangères sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel des Nations Unies en vigueur, qui correspond approximativement aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les taux de change opérationnels sont fixés une fois par mois et révisés en milieu de mois en cas de fluctuations importantes des taux de change des différentes devises.

Les actifs et passifs en devises autres que le dollar des États-Unis sont convertis en dollars des États-Unis au taux de clôture de fin d'année des taux de change opérationnels des Nations Unies. Les gains ou les pertes qui en résultent sont comptabilisés dans la déclaration de performances financières.

Importance relative et utilisation de jugements et d'estimations

L'importance relative est essentielle pour la préparation des états financiers de l'ONUSIDA. Le processus d'examen de l'importance relative comptable fournit une approche systématique de l'identification, de l'analyse, de l'évaluation, de l'approbation et de l'examen périodique des décisions prises concernant l'importance relative des informations réparties dans de nombreux domaines de la comptabilité.

Les états financiers comprennent des montants basés sur le jugement, les estimations et les hypothèses de la direction. Les changements d'estimations sont reflétés dans la période où ils sont connus. Les estimations comprennent, sans s'y limiter, les obligations en matière d'assurance médicale à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (dont la valeur est calculée par un actuaire indépendant) ; le risque financier sur les créances et les charges à payer et le degré de dépréciation des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

États financiers

Conformément à la norme IPSAS 1, un jeu complet d'états financiers a été préparé comme suit :

- Déclaration de situation financière
- Déclaration de performances financières
- Déclaration de changements de l'actif net/situation nette
- Déclaration de trésorerie
- Déclaration de comparaison entre le budget et le montant réel : et
- Notes aux états financiers, comprenant un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations pertinentes.

Les conventions comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente dans la préparation des états financiers tout au long de la période.

3. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

3.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts en transit, les liquidités en banque et les soldes détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA. Ces soldes sont détenus de manière centralisée par l'OMS et investis au nom de l'ONUSIDA conformément aux règles et pratiques de l'OMS. L'ONUSIDA a adopté les notes d'information de l'OMS pour refléter les conventions comptables relatives aux investissements.

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque l'OMS/ONUSIDA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument jusqu'à ce que les droits de recevoir des flux de trésorerie de ces actifs aient expiré ou aient été transférés et que l'OMS/ONUSIDA ait substantiellement transféré tous les risques et avantages de la propriété. Les investissements peuvent être classés en tant qu'actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur par le biais de l'excédent ou du déficit, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente et dépôts bancaires et autres créances. Tous les achats et ventes d'investissements sont comptabilisés sur la base de leur date de transaction.

Les actifs financiers ou les passifs financiers à la juste valeur par le biais de l'excédent ou du déficit sont des instruments financiers qui remplissent l'une ou l'autre des conditions suivantes : (i) ils sont détenus à des fins de transaction ; ou (ii) ils sont désignés par l'entité, lors de leur comptabilisation initiale, à la juste valeur par le biais de l'excédent ou du déficit. Les instruments financiers qui appartiennent à cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et tous les gains et pertes résultant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans l'excédent ou le déficit et inclus dans la déclaration de performances financières de l'OMS/ONUSIDA au cours de la période où ils surviennent. Tous les instruments dérivés, tels que les contrats d'échange, les contrats de change à terme et les options, sont classés comme détenus à des fins de transaction, à l'exception des instruments de couverture désignés et efficaces définis dans la norme IPSAS 29. Les actifs financiers des portefeuilles gérés en externe, désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais de l'excédent ou du déficit, sont classés comme actifs courants ou non courants en fonction de l'horizon temporel des objectifs d'investissement de chaque portefeuille. Si l'horizon temporel est inférieur ou égal à un an, ils sont classés comme actifs courants.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'OMS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les produits d'intérêts étant comptabilisés sur la base du rendement effectif dans la déclaration de performances financières.

Les investissements disponibles à la vente sont classés comme tels lorsque l'OMS ne les a pas désignés comme étant détenus à des fins de transaction ou comme étant détenus jusqu'à leur échéance. Les éléments disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur (y compris les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier), les variations de valeur étant comptabilisées dans l'actif net/situation nette. Les charges de dépréciation et les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans la déclaration de performances financières de l'OMS. Au 31 décembre 2020, aucun actif financier disponible à la vente n'était détenu par l'OMS.

Les dépôts bancaires et autres créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les produits à recevoir liés aux intérêts et aux dividendes ainsi que les liquidités à recevoir des investissements à régler sont inclus dans le présent document. Les dépôts et créances bancaires sont comptabilisés au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute dépréciation. Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif, à l'exception des créances à court terme pour lesquelles la comptabilisation des intérêts

serait immatérielle. Les intérêts courus sont détenus globalement par l'OMS qui inclut la part de l'ONUSIDA attribuable à la part de la portion des dépôts bancaires détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA.

3.2 Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimée après la constitution de provisions pour non-recouvrement et après un examen minutieux de la créance en cours. Les créances courantes concernent les montants dus dans les douze mois suivant la date de clôture, tandis que les créances non courantes sont dues plus de douze mois après la date de clôture des états financiers.

Une provision pour créances douteuses est comptabilisée lorsqu'il existe un risque de dépréciation de la créance. Les variations de la provision pour créances douteuses sont comptabilisées dans la déclaration de performances financières.

3.3 Stocks

Les stocks de l'ONUSIDA ne comprennent que les publications disponibles pour la distribution, gratuitement, et n'ont aucune valeur. Les stocks ne sont pas comptabilisés dans la déclaration de situation financière (Déclaration I) car ils sont traités comme des dépenses au cours de l'année de publication.

3.4 Paiements anticipés

Les paiements anticipés concernent les montants payés aux fournisseurs pour des biens et services non encore reçus. Les avances sont versées au PNUD pour couvrir les paiements effectués au nom de l'ONUSIDA conformément à « l'Accord de travail entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) couvrant la fourniture de services d'appui administratif par le PNUD », signé en avril 1996 et mis à jour en juin 2008. En outre, des avances aux Coparrainants de l'ONUSIDA pourraient être faites pour leur permettre de mener à bien leurs mandats dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2016-2021 de l'ONUSIDA, si nécessaire.

3.5 Immobilisations corporelles (PP&E)

Les immobilisations corporelles (PP&E) d'une valeur égale ou supérieure à 5 000 dollars sont comptabilisées comme des actifs non courants dans la déclaration de situation financière. Elles sont initialement comptabilisées au coût, sauf si elles sont acquises dans le cadre d'une transaction sans échange, auquel cas elles sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique moins les amortissements et les dépréciations cumulés. Les actifs patrimoniaux n'ont pas été évalués et ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Les gains et les pertes sur les cessions sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans la déclaration de performances financières. Des tests de dépréciation sont effectués chaque année pour toutes les immobilisations corporelles et toutes les pertes sont comptabilisées dans la déclaration de performances financières. Les indicateurs de dépréciation comprennent également l'obsolescence et la détérioration des immobilisations corporelles.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile de l'actif, à l'exception des terrains, qui ne sont pas soumis à l'amortissement. Les immobilisations

corporelles font l'objet d'un examen annuel de dépréciation afin de s'assurer que la valeur comptable est toujours considérée comme recouvrable. La durée de vie utile estimée des catégories d'actifs qui composent les immobilisations corporelles est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Asset Class	Estimated Useful Life (in years)
Land	N/A
Buildings - Permanent	60
Buildings - Mobile	5
Fixtures and fittings	5
Vehicles and transport	5
Office equipment	3
Communications equipment	3
Audio Visual equipment	3
Computer equipment	3
Network equipment	3
Security equipment	3
Other equipment	3

Les améliorations sont capitalisées sur la durée de vie restante de l'actif lorsque l'amélioration entraîne une augmentation de la durée de vie utile de l'actif ou ajoute de l'espace utilisable. La valeur résiduelle de l'actif et le coût de l'amélioration seront amortis sur la durée de vie utile ajustée (durée de vie restante). Les coûts normaux de réparation et d'entretien sont passés en dépenses l'année où ils sont encourus.

3.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, moins les amortissements et les dépréciations cumulés. L'ONUSIDA ne reconnaît les actifs incorporels que si la durée de vie utile de l'actif est supérieure à un an et si sa valeur est supérieure à 100 000 dollars. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée selon la méthode linéaire. La durée de vie utile estimée des « logiciels acquis à l'extérieur » est comprise entre deux et six ans.

Les immobilisations incorporels sont supposées avoir une valeur résiduelle de zéro, car elles ne sont pas vendues ou transférées à la fin de leur durée de vie utile. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un examen annuel de dépréciation.

3.7 Baux

Un bail est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, en échange d'un paiement ou d'une série de paiements, le droit d'utiliser un actif pendant une période convenue. L'ONUSIDA examine tous les baux sur une base annuelle afin de déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location-exploitation.

3.8 Contributions reçues à l'avance

Les contributions reçues à l'avance résultent d'accords juridiquement contraignants entre l'ONUSIDA et ses donateurs, en vertu desquels les fonds sont reçus avant que les montants concernés ne soient dus à l'Organisation.

3.9 Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs sont des passifs pour des biens et services reçus par le programme mais qui n'ont pas encore été payés. Les charges à payer sont des passifs pour lesquels des biens et des services ont été reçus par le programme mais n'ont pas été payés et pour lesquels une facture de paiement à effectuer n'a pas encore été reçue. Les comptes créditeurs et les charges à payer sont comptabilisés au coût, l'actualisation étant considérée comme non significative.

3.10 Avantages des employés

L'ONUSIDA reconnaît les catégories suivantes d'avantages sociaux des employés :

- les avantages du personnel à court terme qui sont dus intégralement dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice comptable au cours duquel les employés rendent le service correspondant ;
- les avantages postérieurs à l'emploi ;
- les autres avantages sociaux à long terme ; et
- les indemnités de licenciement

3.10a Avantages du personnel à court terme

Des passifs sont établis pour les avantages du personnel à court terme, y compris des éléments tels que les traitements, les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés et les congés de maladie payés, ainsi que les avantages non monétaires (tels que les soins médicaux) pour les employés actuels. Des hypothèses et des évaluations actuarielles ont été utilisées pour mesurer les congés annuels accumulés. En outre, des passifs sont établis pour la valeur des congés accumulés, des congés payés différés et des heures supplémentaires acquises mais non payées à la date du rapport, ainsi que pour les subventions pour l'éducation payables à la date du rapport qui n'ont pas été incluses dans les dépenses courantes.

3.10b Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les régimes de retraite, les soins médicaux après cessation de l'emploi et les assurances après cessation de l'emploi. Sont également incluses les prestations auxquelles les membres du personnel éligibles ont droit à la fin de leur contrat et comprennent les primes de rapatriement, le déménagement et le voyage de rapatriement. Les avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre de régimes à prestations définies sont évalués à la valeur actuelle de la prestation due définie, avec ajustement tenant compte des gains et pertes actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non comptabilisés.

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

L'ONUSIDA est une organisation membre participant à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU), qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour fournir au personnel des prestations de retraite, de décès, d'invalidité et autres prestations connexes. La Caisse des pensions est un régime par capitalisation, multi-employeurs, à prestations définies. Comme le précise l'article 3 (b) des Statuts de la Caisse, l'affiliation à la Caisse est ouverte aux institutions spécialisées et à toute autre organisation internationale ou intergouvernementale qui participe au régime commun des traitements, indemnités et autres conditions d'emploi des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Le régime expose les organisations participantes à des risques actuariels liés au personnel actuel et ancien d'autres organisations participant à la Caisse, de sorte qu'il n'existe pas de base cohérente et fiable pour attribuer l'obligation, les actifs du régime et les coûts aux organisations individuelles participant au régime. L'ONUSIDA et la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, à l'instar des autres organisations participantes à la Caisse, ne sont pas en mesure d'identifier la part proportionnelle de l'ONUSIDA dans l'obligation au titre des prestations définies, des actifs du régime et des coûts associés au régime avec une fiabilité suffisante à des fins comptables. Par conséquent, l'ONUSIDA a traité ce régime comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations définies, conformément aux exigences de la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel). Les contributions de l'ONUSIDA au régime au cours de l'exercice financier sont comptabilisées comme des dépenses dans la déclaration de performances financières.

3.11 Coûts d'emprunt

L'ONUSIDA a contracté un prêt sans intérêt auprès du gouvernement suisse et du canton de Genève, conjointement avec l'OMS, pour la construction du bâtiment ONUSIDA/OMS à Genève. Il n'y a pas de frais d'emprunt associés à ce prêt. Les emprunts sont actuellement comptabilisés au coût amorti ; toute différence entre le produit et la valeur de remboursement est comptabilisée dans la déclaration de performances financières sur la période des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Comme le prêt reçu par l'ONUSIDA est un prêt sans intérêt, l'avantage pour l'ONUSIDA de cet arrangement a été traité comme une contribution en nature.

3.12 Revenus différés

Les revenus différés sont comptabilisés lorsque les accords juridiquement contraignants entre le programme et ses donateurs (y compris les gouvernements, les organisations internationales et les institutions privées et publiques) sont confirmés et que les fonds sont affectés et dus dans les périodes futures. Les revenus différés dont l'échéance est supérieure à un an à compter de la date de clôture ont été classés comme non courants.

3.13 Provisions et passifs éventuels

Des provisions sont constituées pour des charges et des passifs futurs lorsque l'ONUSIDA a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable que

le Programme devra régler cette obligation. Les provisions sont comptabilisées en tant que dépenses dans la déclaration de performances financières et un passif correspondant est établi dans la déclaration de situation financière lorsque la survenance de l'obligation de règlement a été constatée et peut être raisonnablement estimée.

Les autres engagements qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation des passifs sont présentés dans les notes aux états financiers comme des passifs éventuels lorsque leur existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'ONUSIDA.

3.14 Actifs éventuels

Les actifs éventuels seront présentés lorsqu'un événement donne lieu à une entrée probable d'avantages économiques ou de potentiel de service et qu'il existe des informations suffisantes pour évaluer la probabilité de l'entrée d'avantages économiques ou de potentiel de service.

3.15 Reconnaissance des revenus

Contributions volontaires - L'ONUSIDA ne reçoit que des contributions volontaires. Les contributions volontaires sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les contributions volontaires qui sont soutenues par des accords de financement formels signés par les deux parties sont comptabilisées comme des revenus au moment où l'accord devient contraignant et où le contrôle de l'actif sous-jacent est obtenu. Lorsqu'il n'y a pas de conditions de paiement spécifiées par le contributeur ou que les conditions de paiement sont dans l'année comptable en cours, les revenus sont reconnus immédiatement.

Les accords qui sont soumis à des conditions telles que la performance et/ou la réception de fonds sont conditionnés à une certaine date future, de tels accords sont établis en comptabilisant une créance et un revenu différé correspondant comme un passif. Les revenus sont comptabilisés lorsque la condition est remplie.

Contributions en nature et en service - Les apports de biens ou de services en nature ou en service sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'ONUSIDA a reçu l'apport. Ils sont comptabilisés et reflétés comme revenus et dépenses dans les fonds hors budget de base à la meilleure estimation de leur juste valeur.

3.16 Reconnaissance des dépenses

L'ONUSIDA comptabilise les dépenses au moment où les biens ont été livrés ou les services rendus et non au moment où l'argent ou son équivalent est payé.

3.17 Information sectorielle - comptabilité par fonds

La comptabilité par fonds est une méthode de séparation des ressources en catégories (c'est-à-dire en fonds) pour identifier à la fois la source et l'utilisation des fonds. La création de ces fonds permet de mieux rendre compte des revenus et des dépenses et de distinguer un groupe d'activités pour atteindre ses objectifs et prendre des décisions pour l'affectation future des ressources. Les cinq types de fonds pour l'ONUSIDA sont les fonds de base du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, les fonds supplémentaires du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, les fonds extrabudgétaires, le fonds commun et les avantages du personnel et les autres fonds. Tout transfert entre fonds qui entraînerait une duplication des revenus et/ou des dépenses (y compris les coûts de soutien au programme) est éliminé lors de la consolidation. Les actifs et les passifs de l'ONUSIDA ne sont pas affectés à des fonds individuels puisque la propriété en revient au Programme. Toutefois, les soldes des fonds respectifs et la réserve de fonds de roulement sont comptabilisés.

3.18 Déclaration de trésorerie

La déclaration de trésorerie (Déclaration IV) est préparée selon la méthode indirecte.

3.19 Comparaison budgétaire

Le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités continue d'être préparé sur une base de trésorerie modifiée et est présenté dans les états financiers en tant que Déclaration V, Déclaration de comparaison entre le budget et le montant réel. Le Conseil de Coordination du Programme approuve le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités et les états financiers de l'ONUSIDA englobent toutes les activités du Programme.

Comme le stipule la norme IPSAS 24, les montants réels présentés sur une base comparable au budget doivent, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas préparés sur une base comparable, être rapprochés des montants réels présentés dans les états financiers, en identifiant séparément toute différence de base, de calendrier, de présentation et d'entité. Il peut également y avoir des différences dans les formats et les systèmes de classification adoptés pour la présentation des états financiers et du budget. Étant donné que les bases utilisées pour préparer le budget et les états financiers diffèrent, et afin de faciliter la comparaison entre le budget et les états financiers, un rapprochement entre les montants réels présentés dans la Déclaration V et les montants réels présentés dans la Déclaration II et la Déclaration IV est inclus dans les notes aux états financiers.

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LA DÉCLARATION DE SITUATION FINANCIÈRE

4.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes des comptes bancaires d'avance, la petite caisse, les dépôts en espèces en transit et les soldes détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus pour répondre aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour des investissements ou d'autres objectifs. Le solde reflète également la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans les portefeuilles gérés par les gestionnaires de portefeuille.

Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élevait à 198 093 402 de dollars au 31 décembre 2020 (157 182 670 de dollars au 31 décembre 2019).

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Cash on hand and at bank (imprest accounts)	114 703	125 780
Cash held on behalf of UNAIDS by WHO	197 978 699	157 056 890
Total cash and cash equivalents	198 093 402	157 182 670

Investissements

Les détails des principales conventions et méthodes comptables adoptées - critères de comptabilisation et de décomptabilisation, base d'évaluation et base sur laquelle les gains et les pertes sont comptabilisés - sont présentés dans les conventions comptables.

Les principaux objectifs des investissements sont la préservation du capital, le maintien de liquidités suffisantes pour faire face à tous les paiements des engagements à temps et l'optimisation du rendement des revenus. La politique d'investissement reflète la nature des fonds, qui peuvent être détenus à court terme, dans l'attente de la mise en œuvre d'un programme, ou à plus long terme afin d'honorer les engagements au titre des autres fonds à long terme de l'Organisation.

Les investissements à court terme sont des fonds liés à la mise en œuvre d'un programme en cours, qui sont investis en espèces et en obligations d'État, d'agences et d'entreprises de haute qualité et à court terme, ainsi qu'en dépôts à terme, comme défini dans la politique d'investissement approuvée. Les investissements inclus dans les « actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'excédent et du déficit » comprennent des titres à revenu fixe et des instruments dérivés détenus pour couvrir les engagements prévus et les besoins de trésorerie imprévus. Les actifs financiers des portefeuilles gérés en externe désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du surplus ou du déficit sont classés comme des investissements à court terme lorsque l'objectif de l'horizon d'investissement de ces portefeuilles est inférieur ou égal à un an. Pour des raisons d'investissement tactique à court terme, les gestionnaires externes de ces portefeuilles peuvent décider de temps à autre d'allonger temporairement la durée moyenne de ces portefeuilles à un peu plus d'un an. Cela ne changera pas la classification à court terme de ces actifs financiers, sauf si l'objectif d'horizon d'investissement du portefeuille et la durée de son indice de référence ont été modifiés pour dépasser un an. Les placements du portefeuille « détenus jusqu'à leur échéance » dont la durée est inférieure à un an sont classés comme actifs courants dans la catégorie des « actifs financiers au coût amorti ».

Les investissements à long terme sont destinés aux fonds gérés dans le cadre du compte de paiements terminaux, tel que défini dans la politique d'investissement approuvée, et sont investis dans des obligations d'État, d'agences et de sociétés de haute qualité, à échéance moyenne et longue. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'excédent ou du déficit lors de leur comptabilisation initiale dans le portefeuille d'investissement du Fonds des paiements terminaux sont classés comme des investissements à long terme conformément à l'objectif d'horizon d'investissement du portefeuille et à la durée de son indice de référence, qui sont tous deux supérieurs à un an.

Exposition aux risques

L'ONUSIDA partage le risque de l'OMS qui est exposée à des risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix des investissements. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines de ses expositions aux risques. Conformément au Règlement financier de l'OMS, les fonds qui ne sont pas nécessaires pour une utilisation immédiate peuvent être investis. Tous les investissements sont effectués dans le cadre de la politique d'investissement approuvée par le directeur général de l'OMS. Certains portefeuilles sont gérés par des gestionnaires externes nommés par l'OMS pour gérer les fonds conformément à un mandat défini. Le comité consultatif d'investissement examine régulièrement les politiques d'investissement, la performance des investissements et le risque d'investissement pour chaque portefeuille d'investissement. Le Comité est composé de spécialistes externes des investissements qui peuvent faire des recommandations d'investissement au Directeur général de l'OMS.

Risque de crédit

L'ONUSIDA partage des risques de crédit similaires à ceux de l'OMS et publie des informations complètes à ce sujet. Les investissements de l'OMS sont largement diversifiés afin de limiter son exposition au risque de crédit vis-à-vis de toute contrepartie d'investissement individuelle. Les investissements sont assortis d'un large éventail de contreparties en utilisant des limites minimales de qualité de crédit et des limites maximales d'exposition par contrepartie (et par groupes de contreparties liées) établies dans les mandats d'investissement. Ces limites sont

appliquées à la fois aux portefeuilles gérés en interne par l'unité de trésorerie de l'OMS et aux portefeuilles gérés par des gestionnaires d'investissement externes. L'unité de trésorerie de l'OMS surveille l'exposition totale aux contreparties pour tous les portefeuilles gérés en interne et en externe afin de s'assurer que l'exposition totale aux contreparties pour tous les portefeuilles est suivie et gérée.

Le risque de crédit et de liquidité pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie est minimisé en n'investissant que dans des institutions financières majeures qui ont reçu des notations de crédit de qualité de la part des principales agences de notation de crédit. L'unité de trésorerie de l'OMS examine régulièrement les notations de crédit des contreparties approuvées et prend rapidement des mesures lorsqu'une notation de crédit est dégradée.

Risque de taux d'intérêt

L'ONUSIDA est exposé au risque de taux d'intérêt par le biais d'investissements à revenu fixe à court et à long terme. La durée des placements est une mesure de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt du marché, et la durée moyenne effective des placements de l'OMS au 31 décembre 2020 était de 1 an pour les placements à court terme (hors dépôts bancaires) et de 7 ans pour les placements à long terme. Une augmentation de 1 % du taux d'intérêt entraînerait une diminution de 1 % de la valeur des investissements à court terme (hors dépôts bancaires) et une diminution de 7 % de la valeur des investissements à long terme. Les taux d'intérêt sur les dépôts bancaires à court terme sont fixés au moment de l'investissement ; leur valeur n'est pas affectée par un quelconque mouvement ultérieur des taux d'intérêt.

Les dérivés à revenu fixe peuvent être utilisés par les gestionnaires d'investissement externes pour gérer le risque de taux d'intérêt dans le cadre de directives d'investissement strictes. En général, les instruments de taux d'intérêt sont utilisés pour la gestion de la durée du portefeuille et le positionnement stratégique sur les taux d'intérêt.

Risque de change

L'ONUSIDA reçoit des contributions volontaires et effectue des paiements dans des devises autres que le dollar américain et il est exposé au risque de change lié aux fluctuations des taux de change. Les gains et pertes de change sur l'achat et la vente de devises, la réévaluation des soldes des livres de caisse et toutes les autres différences de change sont ajustés par rapport aux fonds et comptes éligibles pour recevoir des intérêts dans le cadre du programme de répartition des intérêts. La conversion en dollars américains des transactions exprimées dans d'autres devises est effectuée aux taux de change opérationnels des Nations Unies en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change opérationnel des Nations Unies à la clôture de l'exercice. Des contrats de change à terme sont négociés pour couvrir les risques de change et gérer les flux de trésorerie à court terme. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés résultant du règlement et de la réévaluation des transactions en devises hors dollars sont comptabilisés dans la Déclaration de performances financières (Déclaration II).

Couverture des risques de change sur les coûts salariaux futurs

La valeur des dépenses salariales non libellées en dollars (c'est-à-dire en francs suisses) en 2020 a été protégée de l'impact des fluctuations des taux de change par rapport au dollar américain. La protection a été affectée par la transaction de contrats de change à terme au cours de 2020. Au 31 décembre 2020, les contrats de couverture de change à terme s'élevaient à 17,6 millions de francs suisses. Le gain net non réalisé sur ces contrats s'élève à 0,8 million de dollars au 31 décembre 2020 (gain non réalisé de 0,2 million de dollars au 31 décembre 2019). Les gains ou pertes réalisés sur ces contrats seront enregistrés à l'échéance des contrats et appliqués au cours de l'année 2021.

Couverture des risques de change sur les créances et les dettes

Le risque de change résulte des différences entre les taux de change auxquels les créances ou les dettes en devises étrangères sont enregistrées, et les taux de change auxquels l'encaissement ou le paiement est ensuite enregistré. Un programme mensuel de couverture des devises est en place pour se protéger contre ce risque de change. Sur une base mensuelle, les expositions relatives aux comptes à recevoir et aux comptes créditeurs sont compensées par devise et chaque exposition nette significative aux devises étrangères est achetée ou vendue à terme en utilisant un contrat de change à terme égal et opposé à l'exposition nette aux devises.

Ces expositions sont rééquilibrées à la fin de chaque mois pour coïncider avec les paramètres des taux de change opérationnels mensuels des Nations Unies. Grâce à ce processus, les gains ou pertes de change réalisés sur les contrats de change à terme correspondent aux pertes et gains de change non réalisés correspondants sur les mouvements des comptes à recevoir et créditeurs nets. Au 31 décembre 2020, le total des contrats de couverture de change à terme par devise pour l'ONUSIDA était le suivant :

Currency forward sold	Sum amount sold	Sum amount bought	Net unrealized gain/(loss)
		(US dollars)	(US dollars)
Australian dollar	9 000 000	6 854 238	(85 879)
Canadian dollar	5 000 000	3 911 727	(12 865)
Swiss Francs	10 000 000	11 331 920	25 328
Total		22 097 885	(73 416)

4.2 Comptes à recevoir

Au 31 décembre 2020, 112,9 millions de dollars de contributions à recevoir étaient en cours (139,1 millions de dollars au 31 décembre 2019). Un total de 86,6 millions de dollars de cette créance est dû à des lettres de crédit en cours auprès du gouvernement des États-Unis d'Amérique ; et 26,3 millions de dollars représentent des créances dues au cours d'exercices financiers futurs (réparties entre l'exercice en cours, 2022 et au-delà).

	31 December 2020	31 December 2019
Accounts receivable - current		
Unified Budget, Results and Accountability Framework	68 085 292	89 563 560
Supplementary Funds	39 406 973	26 094 157
Extra-budgetary Funds	2 245 208	3 115 930
Allowance for doubtful debt against Extra-budgetary Funds	-	-
Total accounts receivable - current	109 737 473	118 773 647
Accounts receivable - non-current		
Unified Budget, Results and Accountability Framework	3 109 883	16 300 410
Supplementary Funds	-	1 843 787
Extra-budgetary Funds	-	2 153 520
Others	70 434	56 984
Total accounts receivable - non current	3 180 317	20 354 701
Total accounts receivable	112 917 790	139 128 348

4.3 Créances du personnel

Conformément au Règlement et au Statut du personnel de l'OMS, les membres du personnel ont droit à certaines avances, dont le salaire, le loyer, la subvention pour l'éducation et les avances de déplacements. Les avances sont récupérées périodiquement sur les salaires du personnel par le biais de la paie, sauf pour les subventions pour l'éducation qui sont réglées à la fin de l'année scolaire. Les membres du personnel international peuvent recevoir une avance égale au montant estimé de la subvention pour l'éducation pour chaque enfant au début de l'année scolaire qui sera réglée à la fin de l'année scolaire.

Au 31 décembre 2020, 2,2 millions de dollars de créances du personnel étaient en cours, notamment des avances sur salaire, des avances sur loyer, des avances sur frais de déplacements et des avances sur les subventions pour l'éducation (2,1 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les avances sur les subventions pour l'éducation représentent les avances faites aux membres du personnel pour l'année scolaire 2020-2021.

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Staff receivables		
Salary advances	31 950	39 158
Rental advances	115 962	197 035
Education Grant advances	1 680 638	1 735 671
Travel advances	44 254	6 450
Expected Sick Leave Insurance Contribution	270 993	123 945
Other staff receivables	33 091	21 166
Total staff receivables	2 176 889	2 123 425

4.4 Paiements anticipés

La valeur totale des paiements anticipés au 31 décembre 2020 était de 1 million de dollars (0,7 million de dollars au 31 décembre 2019). Sur ce montant, 0,5 million de dollars représente des paiements aux fournisseurs avant la réception de biens ou de services qui seront imputés aux dépenses en 2021. Le montant restant de 0,5 million de dollars concerne les avances faites au PNUD pour couvrir les paiements effectués au nom de l'ONUSIDA.

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Prepayments		
Advances to UNDP	493 133	481 411
Advances to Suppliers	523 591	180 105
Total prepayments	1 016 724	661 516

4.5 Autres créances courantes

Au 31 décembre 2020, 0,3 million de dollars d'autres créances étaient en cours (0,3 million de dollars au 31 décembre 2019), représentant principalement des créances de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

4.6 Stocks

Le Secrétariat ne détenait que des publications destinées à être distribuées, sans valeur réalisable. Le coût des publications comptabilisé en 2020 était nul.

4.7 Immobilisations incorporelles

Le Secrétariat n'a pas d'actifs incorporels à déclarer.

4.8 Immobilisations corporelles (PP&E)

Bâtiments

La valeur comptable de l'immeuble du siège de l'ONUSIDA a été calculée au coût moins les amortissements. Le bâtiment a été construit conjointement avec l'OMS et la propriété est reconnue à la valeur de 50 % avec l'OMS. Le terrain sur lequel le bâtiment a été construit a été mis gratuitement à disposition par le gouvernement suisse. La valeur du terrain n'a donc pas été évaluée et présentée dans les états financiers. La durée de vie utile estimée du bâtiment a été déterminée à 60 ans et a été amortie selon la méthode linéaire.

Installations et équipements

L'ONUSIDA a capitalisé toutes les installations et tous les équipements achetés en 2020 d'une valeur égale ou supérieure à 5 000 dollars.

Au 31 décembre 2020, la valeur totale des immobilisations corporelles comptabilisées (nettes des amortissements cumulés) s'élevait à 19,9 millions de dollars (20,4 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Sur lesquels la valeur totale des biens (nets des amortissements cumulés) était de 19,6 millions de dollars (20,1 millions de dollars au 31 décembre 2019) et la valeur totale des équipements (nets des amortissements cumulés) était de 0,24 million de dollars (0,32 million de dollars au 31 décembre 2019).

La valeur des actifs achetés au cours de l'année 2020 s'est élevée à 50 615 dollars et a été amortie pour un montant de 7 678 dollars au prorata de leur date de mise en service selon la méthode linéaire. Les équipements dont la valeur d'origine s'élève à 1,6 million de dollars ont été entièrement amortis et sont toujours utilisés par le Secrétariat.

	Building	Furniture and Fixtures	Vehicles	Communications and IT Equipment	Other Equipment	Total
	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)
Cost or fair value	25 613 445	11 298	1 249 700	346 040	403 817	27 624 299
Accumulated depreciation	(5 549 583)	(11 298)	(987 497)	(330 405)	(365 769)	(7 244 552)
Total carrying cost as at 31 December 2019	20 063 862	-	262 202	15 635	38 048	20 379 747
Movements 1 January to 31 December 2020						
Additions	-	-	25 675	16 605	8 335	50 615
Disposals						-
Depreciation	(426 891)	-	(90 373)	(10 172)	(22 074)	(549 510)
Total property, plant and equipment	19 636 971	-	197 505	22 067	24 309	19 880 852

	Building	Furniture and Fixtures	Vehicles	Communications and IT Equipment	Other Equipment	Total
	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)
Cost or fair value	25 613 445	11 298	1,249,699.59	346 040	403 817	27 624 299
Accumulated depreciation	(5 549 583)	(11 298)	(987 497)	(330 405)	(365 769)	(7 244 552)
Total carrying cost as at 31 December 2019	20 063 862	-	262 202	15 635	38 048	20 379 747
Movements 1 January to 31 December 2020						
Additions	-	-	25 675	16 605	8 335	50 615
Disposals						-
Depreciation	(426 891)	-	(90 373)	(10 172)	(22 074)	(549 510)
Total property, plant and equipment	19 636 971	-	197 505	22 067	24 309	19 880 852

4.9 Comptes créditeurs

Il s'agit du montant total dû aux fournisseurs pour les biens et services. Le total des comptes créditeurs pour les activités du programme de l'ONUSIDA au 31 décembre 2020 était de 4,7 millions de dollars (1,9 million au 31 décembre 2019).

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Accounts payable		
Payables to suppliers	2 887 575	926 773
Non-staff meeting participants payable	10 854	15 714
Accrual of goods and services	1 811 557	924 842
Total - accounts payable	4 709 986	1 867 329

4.10 Sommes à verser pour le personnel

Le solde total à verser pour le personnel au 31 décembre 2020 était de 0,24 million de dollars (0,24 million de dollars au 31 décembre 2019). Ces montants concernent les salaires à payer et les autres passifs liés au personnel.

Staff Payables

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Staff payables		
Salaries payable	162 079	103 725
Other staff payables	78 689	134 970
Total - staff payables	240 768	238 695

4.11 Avantages du personnel à payer

Les avantages du personnel de l'ONUSIDA sont déterminés par des actuaires professionnels. Les études actuarielles commandées ont déterminé divers passifs à établir pour couvrir différents avantages du personnel conformément aux normes IPSAS pour l'OMS, l'ONUSIDA et les autres entités non consolidées au 31 décembre 2020. Les études actuarielles professionnelles ont été calculées sur la base des données du personnel et de l'expérience des paiements passés. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2020, le passif total pour les avantages du personnel s'élevait à 276,9 millions de dollars (dont 175,6 millions de dollars sont reflétés dans nos comptes).

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Accrued staff benefits - current		
Terminal Payments	11 157 724	8 282 133
Special fund for compensation	14 677	5 085
Total accrued staff benefits - current	11 172 401	8 287 218
Accrued staff benefits -non-current		
Terminal payments	11 360 092	10 044 714
After-service health insurance	150 695 211	35 209 406
Special fund for compensation	2 383 822	1 935 592
Total accrued staff benefits - non-current	164 439 125	47 189 712
Accrued staff benefits		
Terminal payments	22 517 816	18 326 847
After-service health insurance	150 695 211	35 209 406
Special fund for compensation	2 398 499	1 940 677
Total accrued staff benefits	175 611 526	55 476 930

Paiements terminaux

Le Fonds des paiements terminaux a été créé pour financer les indemnités de fin de carrière des membres du personnel, y compris les primes de rapatriement, les congés annuels, le voyage de rapatriement et le déménagement lors du rapatriement. Il est financé par une provision budgétaire pour les salaires et les indemnités de poste.

Les passifs relatifs aux indemnités de rapatriement et aux congés annuels sont déterminés par des actuaires-conseils indépendants. Toutefois, les congés à payer sont calculés sur la base d'un départ immédiat - c'est-à-dire comme si tout le personnel se séparait immédiatement - et ne sont donc pas actualisés.

Les études actuarielles au 31 décembre 2020 ont estimé que le total des passifs liés aux paiements terminaux (à l'exception des congés annuels) s'élevait à 12,5 millions de dollars (11,2 millions au 31 décembre 2019). Ce calcul ne comprend pas le coût de l'allocation de fin de service et de la séparation par accord mutuel.

Les droits aux congés annuels s'élevaient à 9,9 millions de dollars au 31 décembre 2020 (7,1 millions de dollars au 31 décembre 2019), soit une augmentation de 2,8 millions de dollars.

Assurance maladie après la cessation de service

L'ONUSIDA participe à un régime d'assurance maladie qui est géré comme une entité distincte, l'Assurance maladie du personnel de l'OMS, et qui a sa propre gouvernance. Il prévoit le remboursement des frais de soins de santé médicalement reconnus engagés par les membres du personnel, les personnes à charge reconnues et le personnel retraité. Il est financé par les cotisations des participants et du Programme.

L'ONUSIDA a comptabilisé les passifs en matière d'assurance maladie du personnel comme un avantage postérieur à l'emploi. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans l'actif net/situation nette conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel).

Les prestations dues définies au 31 décembre 2020, déterminées par des actuaires professionnels sur la base des données relatives au personnel et de l'expérience des paiements passés fournie par l'OMS, s'élevaient à 252 millions de dollars (118,6 millions de dollars au 31 décembre 2019), dont 101,3 millions de dollars sont financés (y compris la réserve des dépenses engagées mais non payées), d'où un passif net non financé de 150,7 millions de dollars qui figure dans la Déclaration de situation financière (Déclaration I). Vous trouverez de plus amples informations sur l'assurance maladie du personnel dans le rapport annuel sur l'assurance maladie du personnel.

Conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel), la perte actuarielle de 78,1 millions de dollars a été transférée directement à l'actif net/situation nette en 2020 et une charge à payer supplémentaire de 37,4 millions de dollars a été imputée aux frais de personnel dans la Déclaration de performances financières (Déclaration II).

Il convient de noter que si l'étude actuarielle de l'assurance maladie après la cessation de service fait état d'un passif non financé de 150,7 millions de dollars au 31 décembre 2020, suite à la décision du Conseil de Coordination du Programme, lors de sa 30^{ème} réunion (tenue en juin 2012), de financer intégralement les passifs liés au personnel de l'organisation à partir du solde du fonds, un total de 25,1 millions de dollars a été attribué jusqu'à présent pour financer le passif de l'assurance maladie après la cessation de service. Par conséquent, le passif non financé de l'ASHI au 31 décembre 2020 s'élevait à 125,6 millions de dollars (soit 150,7 millions de dollars selon l'étude actuarielle moins le financement de 25,1 millions de dollars).

Fonds spécial d'indemnisation

En cas de décès ou d'invalidité imputable à l'exercice de fonctions officielles d'un membre du personnel éligible, le Fonds spécial d'indemnisation couvre tous les frais médicaux, hospitaliers et directement liés raisonnables, ainsi que les frais funéraires. En outre, le fonds versera une indemnité au personnel handicapé (pour la durée de son handicap) ou aux membres survivants de sa famille.

L'ONUSIDA comptabilise le Fonds spécial d'indemnisation comme un avantage postérieur à l'emploi. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans l'actif net/situation nette conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel).

Selon l'étude actuarielle, le passif total était de 2,4 millions de dollars au 31 décembre 2020 (1,9 million de dollars au 31 décembre 2019). Conformément à la norme IPSAS 39, la perte actuarielle de 0,2 million de dollars a été transférée directement à l'actif net/situation nette en 2020 et une charge à payer supplémentaire de 0,3 million de dollars a été comptabilisée par nature de dépenses dans la Déclaration de performances financières (Déclaration II).

Calculs actuariels

Staff Benefits as per Actuarial Valuation

IPSAS Disclosure tables as at 31 December 2020

Description	After Service Health Insurance	Terminal Payments excluding Accrued Annual Leave	Special Fund for Compensation
	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)
RECONCILIATION OF DEFINED BENEFIT OBLIGATIONS			
Defined Benefit Obligation at 31-Dec-2019	118 571 717	11 202 635	1 940 677
Service cost for 2020	8 347 683	598 075	250 374
Interest on Defined Benefit Obligation for 2020	2 131 804	318 582	31 010
(Actual Gross Benefit Payments in 2020)	(364 049)	(163 705)	
(Actual After Service Admin Expenses in 2020)	(24 364)		
Actual Contributions by After Service Participants in 2020	140 469		
Plan Amendments Adopted during 2020	34 365 387		
(Gain)/Loss on DBO Due to Financial Assumption Changes	89 547 541	396 211	26 059
(Gain)/Loss on DBO Due to Other Assumption Changes	(712 869)	113 209	150 379
Defined Benefit Obligation at 31-Dec-2020	252 003 319	12 465 007	2 398 499
RECONCILIATION OF ASSETS			
Market value of ASHI Assets at 31-12-2019, Gross of IBNP Reserve	84 623 311		
(Actual Total Gross Benefit Payments for 2020)	(4 442 824)	(163 705)	
(Actual Total SHI Administrative Expenses in 2020)	(296 334)		
Actual Total SHI Participant Contributions during 2020	3 502 579		
Actual Total Organization Contributions during 2020	6 942 245	163 705	
Interest on Net WHO-Administered SHI Assets for 2020	1 568 086		
Gain/(Loss) on Plan Assets during 2020	10 991 045		
Assets at 31-Dec-2020, for SHI Net of 470.1 Reserve	102 888 108	-	-
RECONCILIATION of Incurred-But-Not-Paid Reserve, Offset to Assets			
Incurred-But-Not-Paid Reserve at 31-12-2019	1,261,000		
Interest On Incurred-but-Not-Paid Reserve for 2020	22,698		
(Gain)/Loss on Incurred-But-Not-Paid Reserve	296 302		
Incurred-But-Not-Paid Reserve at 31-12-2020	1 580 000		
Net Assets (Gross Assets Minus Incurred-but-Not-Paid Reserve at 31-12-2020)			
RECONCILIATION OF FUNDED STATUS			
Defined Benefit Obligation (DBO)			
Active	219 084 428	12 465 007	2 039 225
Inactive	32 918 891		359 274
Total DBO	252 003 319	12 465 007	2 398 499
Plan Assets			
(Gross Plan Assets)	(102 888 108)		
Offset for WHO 470.1 Reserve			
(Net Plan Assets)	(102 888 108)	-	-
Net (Surplus)/Deficit	150 695 211	12 465 007	2 398 499
Current (Asset)/Liability		1 104 915	14 677
Noncurrent (Asset)/Liability	150 695 211	11 360 092	2 383 822
Unrecognized Gain/(Loss)		509 420	176 438
Net (Asset)/Liability Recognized in Statement of Financial Position	150 695 211	11 360 092	2 383 822
(Gain)/Loss on Defined Benefit Obligation	78 139 929		
Current (Asset)/Liability		1 104 915	14 677
Non-current (Asset)/Liability	150 695 211	11 360 092	2 383 822
Net (Asset)/Liability Recognized in Statement of Financial Position	150 695 211	12 465 007	2 398 499
Annual Expense for 2020			
Service cost	8 347 683	598 075	250 374
Interest cost	586 416	318 582	31 010
Remeasurements		509 420	
Past Service (Credit)/Cost	34 365 387		
Expected Accounting Contributions during 2020	43 299 486	1 426 077	281 384
Expected Organization Contributions during 2021			
Contributions by UNAIDS for Active Staff	6 106 000	1 116 456	14 758
Contributions by UNAIDS for Inactives	693 000		
Total Expected Contributions for 2021	6 799 000	1 116 456	14 758
Sensitivity Analysis			
31 December 2020 Defined Benefit Obligation			
Current Medical Inflation Assumption Minus 1%	179 657 719		
Current Medical Inflation Assumption	253 583 319		
Current Medical Inflation Assumption Plus 1%	355 535 784		
Current Discount Rate Assumption Minus 1%	346 132 587	13 457 102	3 128 844
Current Discount Rate Assumption	253 583 319	12 465 007	2 398 499
Current Discount Rate Assumption Plus 1%	189 383 811	11 522 021	1 881 192

Méthodes et hypothèses actuarielles

Chaque année, le Programme identifie et sélectionne les hypothèses et les méthodes qui seront utilisées par les actuaires lors de l'évaluation de fin d'année afin de déterminer les dépenses et les cotisations requises pour les avantages du personnel du Programme. Les hypothèses actuarielles doivent être divulguées dans les états financiers conformément à la norme IPSAS 39. En outre, chaque hypothèse actuarielle doit être divulguée en termes absolus.

Measurement Date

All plans	31 December 2020
-----------	------------------

Discount rate

Terminal Payments (other than accrued leave)	The discount rate used is 2.1% (decrease from 3% in the prior valuation). Based on the projected benefit payments with weights of 100% on the Aon AA Above Median Curve outside of Switzerland. The resulting discount rate is rounded to the nearest 0.1%.									
After Service Health Insurance	<p>Europe—0.2% (decrease from 1.8% in prior valuation).</p> <p>The Americas—2.7% (decrease from 3.5% in prior valuation).</p> <p>Other Countries—2.7% (decrease from 3.7% in prior valuation).</p> <p>The discount rates are based on the yields on high grade corporate bonds. The yield curve approach is used to reflect the expected cash flows and assumed currency exposure-specific to ASHI.</p> <p>The liability is assumed to be incurred in Swiss Francs, euros and US dollars, based on approximate liability mix for UNAIDS and the following yield curves:</p> <p>Switzerland - SIX - Swiss Exchange curve Euro Zone - iBoxx Euro Zone curve United States - Aon Hewitt AA Bond Universe</p> <p>The discount rates for the 31 December 2020 valuation are based on the currency mix of the after service health claims and not on the geographic locations of the UNAIDS offices. The resulting rates which are rounded to the nearest 0.1% are shown in the table below:</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="3">% of Rate for 2020</th> </tr> <tr> <th>Switzerland</th> <th>Euro Zone</th> <th>United States</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">80%</td> <td style="text-align: center;">20%</td> <td style="text-align: center;">0%</td> </tr> </tbody> </table>	% of Rate for 2020			Switzerland	Euro Zone	United States	80%	20%	0%
% of Rate for 2020										
Switzerland	Euro Zone	United States								
80%	20%	0%								
Special Fund for Compensation	The discount rate used is 1.1% (decrease from 1.6% in the prior valuation). Based on the combined projected benefit payments from the prior valuation with weights of 75% on the Aon Hewitt AA Bond Universe yield curve and 25% on the SIX Swiss Exchange yield curve as of 31 December 2019. The resulting discount rate is rounded to the nearest 0.1%.									

Annual General Inflation

Terminal Payments (other than accrued leave)	The weighted-average inflation rate used is 2%. The regional weightings used are 100% on non-Swiss rate. Rounding of the resulting weighted-average inflation rates for each plan to the nearest 0.1%.
After Service Health Insurance	<p>Europe—1.4% (no change from prior valuation).</p> <p>The Americas and Other Countries—2.2%. (no change from prior valuation)</p> <p>The inflation rates are based on a weighted average of the United Nations common assumptions (for long-duration plans) of 1.2% Switzerland, 1.8% Euro Zone and 2.2% for the United States as directed by the United Nations System Task Force on Accounting Standards using the same weighted average methodology as the discount rate.</p>
Special Fund for Compensation	The weighted-average inflation rate used is 1.5%. The regional weightings used are 75% on non-Swiss rate and 25% on Swiss rate. Rounding of the resulting weighted-average inflation rates for each plan to the nearest 0.1%.

Annual Salary Scale

All Plans	Includes merit/promotional increases, plus 3.5% static increases for general inflation, plus productivity growth.
-----------	---

Actuarial Method

Repatriation Travel and Removal on Repatriation	Calculated using projected unit credit with service prorate, with an attribution period from the "entry on duty date" to separation. Plus 2% increase is applied for incurred but not yet paid benefits (IBNP)
Repatriation Grant, Termination Indemnity, and Grant in Case of Death	Calculated using the projected unit credit method with accrual rate proration. Plus 2% increase is applied for incurred but not yet paid benefits (IBNP)
Accrued Leave	The liability is set equal to the walk-away liability as if all staff separated immediately. Plus 2% increase is applied for incurred but not yet paid benefits (IBNP)
Abolition of Post, End-of-Service Grant, and Separation by Mutual Agreement	These benefits are considered termination benefits under IPSAS 39 and, therefore, excluded from the valuation.
Special Fund for Compensation	Calculated using projected unit credit, with an attribution period from the "entry on duty date" to separation.
After- Service Health Insurance	Liabilities are attributed using the projected unit credit method linearly from the "entry on duty date" to the earlier of the full eligibility date (the latest of age 55, 10 years of service, and five years of continuous service) and retirement date.

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

L'ONUSIDA est une organisation membre participant à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (la « Caisse »), qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour fournir au personnel des prestations de retraite, de décès, d'invalidité et autres prestations connexes. La Caisse est un régime par capitalisation, multi-employeurs, à prestations définies. Comme le précise l'article 3 (b) des Statuts de la Caisse, l'affiliation à la Caisse est ouverte aux institutions spécialisées et à toute autre organisation internationale ou intergouvernementale qui participe au régime commun des traitements, indemnités et autres conditions d'emploi des Nations Unies et des institutions spécialisées.

La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés au personnel actuel et ancien d'autres organisations participant à la Caisse, de sorte qu'il n'existe pas de base cohérente et fiable pour attribuer l'obligation, les actifs du régime et les coûts aux organisations individuelles participant à la Caisse. L'ONUSIDA et la Caisse, à l'instar des autres organisations participantes à la Caisse, ne sont pas en mesure d'identifier la part proportionnelle de l'ONUSIDA dans l'obligation au titre des prestations définies, des actifs du régime et des coûts associés au régime avec une fiabilité suffisante à des fins comptables. Par conséquent, l'ONUSIDA a traité ce régime comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations définies, conformément aux exigences de la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel). Les contributions de l'ONUSIDA à la Caisse au cours de l'exercice financier sont comptabilisées comme des dépenses dans la déclaration de performances financières.

Les Statuts de la Caisse stipulent que le Comité mixte doit faire procéder à une évaluation actuarielle de la Caisse au moins une fois tous les trois ans par l'Actuaire-conseil. Le Comité mixte a pour pratique d'effectuer une évaluation actuarielle tous les deux ans en utilisant la méthode des agrégats avec entrants. Le principal objectif de l'évaluation actuarielle est de déterminer si les actifs actuels et futurs estimés de la Caisse seront suffisants pour faire face à ses passifs.

L'obligation financière de l'ONUSIDA à l'égard de la CCPPNU consiste en sa contribution mandatée, au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies (7,9 % pour les participants et 15,8 % pour les organisations membres), ainsi qu'en sa part de tout paiement au titre d'un déficit actuariel en vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse des pensions. Ces paiements compensatoires ne sont dus que si et quand l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué

la disposition de l'article 26, après avoir déterminé qu'il y a lieu de procéder à des paiements compensatoires sur la base d'une évaluation de la suffisance actuarielle de la Caisse des pensions à la date de l'évaluation. Chaque organisation membre contribue à ce déficit d'un montant proportionnel au total des contributions que chacune a versées au cours des trois années précédant la date d'évaluation.

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse a été réalisée au 31 décembre 2019, et un report des données de participation du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020 sera utilisé par la Caisse pour ses états financiers de 2020.

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019 a donné lieu à un taux de financement des actifs actuariels par rapport aux passifs actuariels, en supposant qu'il n'y ait pas d'ajustement futur des pensions, de 144,2 % (139,2 % dans l'évaluation de 2017). Le taux de couverture des prestations par les cotisations était de 107,1 % (102,7 % dans l'évaluation de 2017) lorsque le système actuel d'ajustement des pensions était pris en compte.

Après avoir évalué la suffisance actuarielle de la Caisse, l'actuaire-conseil a conclu qu'il n'était pas nécessaire, au 31 décembre 2019, de procéder à des paiements compensatoires en vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse, étant donné que la valeur actuarielle des actifs dépassait la valeur actuarielle de tous les passifs à payer au titre du régime. En outre, la valeur marchande des actifs dépassait également la valeur actuarielle de tous les passifs à payer à la date de l'évaluation. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Assemblée générale n'a pas invoqué la disposition de l'article 26.

Si l'article 26 devait être invoqué en raison d'un déficit actuariel, que ce soit pendant l'exercice en cours ou à la suite de la liquidation du régime des pensions de la CCPNU, les paiements compensatoires exigés de chaque organisation affiliée seraient fondés sur la proportion des cotisations de cette organisation par rapport au total des cotisations versées à la Caisse pendant les trois années précédant la date d'évaluation. Le total des cotisations versées à la CCPNU au cours des trois années précédentes (2017, 2018 et 2019) s'est élevé à 7 546,92 millions de dollars, dont 0,79 % a été versé par l'Agence.

Au cours de l'année 2020, les cotisations versées à la CCPNU s'élevaient à 22 millions de dollars (2019 : 20,6 millions de dollars). Les contributions attendues en 2021 s'élèvent à environ 23,5 millions de dollars.

L'affiliation à la Caisse peut prendre fin par décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur recommandation positive du Comité mixte. Une part proportionnelle du total des actifs de la Caisse à la date de la cessation d'activité sera versée à l'ancienne organisation affiliée au bénéficiaire exclusif de son personnel qui était participant à la Caisse à cette date, conformément à un arrangement mutuellement convenu entre l'organisation et la Caisse. Le montant est déterminé par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sur la base d'une évaluation actuarielle de l'actif et du passif de la Caisse à la date de cessation d'activité ; aucune partie de l'actif qui excède le passif n'est incluse dans le montant.

Le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies effectue un audit annuel de la Caisse et en rend compte chaque année au Comité mixte et à l'Assemblée générale des Nations Unies. La Caisse publie des rapports trimestriels sur ses investissements, qui peuvent être consultés en visitant le site de la Caisse à l'adresse suivante www.unjspf.org.

4.12 Revenus différés

Au 31 décembre 2020, les revenus différés s'élevaient à 24,1 millions de dollars (53,4 millions au 31 décembre 2019). Cela représente des promesses pluriannuelles faites en 2020 pour lesquelles la comptabilisation du revenu a été différée à des périodes financières futures. Sur ce montant, 3,1 millions de dollars représentent des revenus différés non courants pour 2021 et les périodes financières futures.

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Deferred revenue - current		
Unified Budget, Results and Accountability Framework	17 010 238	26 736 920
Supplementary Funds	1 843 787	3 606 457
Extra-budgetary Funds	2 153 520	2 726 027
Total deferred revenue - current	<u>21 007 545</u>	<u>33 069 404</u>
Deferred revenue - non-current		
Unified Budget, Results and Accountability Framework	3 109 883	16 300 410
Supplementary Funds	-	1 843 787
Extra-budgetary Funds	-	2 153 520
Total deferred revenue - non-current	<u>3 109 883</u>	<u>20 297 717</u>
Total deferred revenue	<u>24 117 428</u>	<u>53 367 121</u>

4.13 Emprunts à long terme

Lors de sa 12^{ème} réunion en mai 2004, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé la négociation par l'ONUSIDA d'un prêt direct avec la Confédération suisse pour la construction d'un nouveau bâtiment à Genève pour l'ONUSIDA et l'OMS, pour un coût estimé à 66 millions de francs suisses, dont la part de l'ONUSIDA est estimée à 33 millions de francs suisses. En décembre 2003, la Confédération suisse a accepté de fournir un prêt sans intérêt de 59,8 millions de francs suisses, dont la part de l'ONUSIDA est de 29,9 millions de francs suisses. Le remboursement, sur une période de 50 ans, de la part de l'ONUSIDA dans le prêt sans intérêt accordé par la Confédération suisse est effectué par la réaffectation de fonds autrement dépensés pour la location de bureaux, à compter de la première année d'achèvement du bâtiment. Le bâtiment a été achevé en novembre 2006. Le montant sous Bâtiments comprend 25,6 millions de dollars qui représentent la part de 50 % des dépenses engagées par l'ONUSIDA pour le bâtiment jusqu'au 31 décembre 2007.

Le taux des obligations à 30 ans de la Confédération suisse était de -0,356 % en décembre 2020 (-0,16 % pour 2019). Par conséquent, conformément aux principes comptables prudents, l'encours non courant de 23,7 millions de dollars pour le prêt immobilier de l'ONUSIDA n'a pas été actualisé. Sur le montant total de l'encours du prêt, qui s'élève à 24,4 millions de dollars, 0,7 million de dollars sera dû au cours des 12 prochains mois et est présenté comme un passif à court terme, qui est publié séparément.

4.14 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2020, 0,15 million de dollars d'autres passifs courants représente des passifs de retraite à payer par l'ONUSIDA pour le compte du personnel temporaire.

4.15 Variations de l'actif net/situation nette

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'actif net/situation nette a diminué de 80,9 millions de dollars, dont 78,3 millions de dollars liés aux pertes actuarielles au titre de l'ASHI et du Fonds spécial d'indemnisation qui ont été transférés directement à l'actif net/situation nette

conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel) et 2,6 millions de dollars liés à un déficit en 2020 (contre un déficit de 3,3 millions de dollars en 2019).

Conformément à l'approbation du Conseil de Coordination du Programme de financer la reconstitution annuelle du Fonds de rénovation des bâtiments, le Directeur exécutif a autorisé en 2020 le transfert d'un total de 0,43 million de dollars du solde du fonds vers le Fonds de rénovation des bâtiments. Le Conseil de Coordination du Programme, lors de sa 46^{ème} réunion tenue du 23 au 25 juin 2020, a pris note de la décision du Directeur exécutif.

Les passifs non financés liés au personnel s'élevaient à 119,5 millions de dollars au 31 décembre 2020 (2,1 millions de dollars au 31 décembre 2019), soit une augmentation nette de 117,4 millions de dollars. Sur ce montant, 39,1 millions de dollars sont dus aux mouvements des passifs actuariels de l'ASHI, du Fonds spécial d'indemnisation et du Fonds des paiements terminaux et à une perte actuarielle de 78,3 millions de dollars au titre de l'ASHI et du Fonds spécial d'indemnisation.

4.16 Fonds de réserve d'exploitation

En attendant la réception des contributions de base, la mise en œuvre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités peut être financée par le Fonds de réserve d'exploitation, qui a été établi par le Conseil de Coordination du Programme en juin 1996. Les règles et procédures régissant l'utilisation du Fonds de réserve d'exploitation par le Directeur exécutif ont été décidées par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa sixième réunion tenue à Genève en mai 1998.

4.17 Fonds de rénovation des bâtiments

Le Fonds de rénovation des bâtiments a été créé par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 30^{ème} réunion en juin 2012. Ce fonds a été créé pour faire face aux coûts futurs des réparations majeures, des transformations et des investissements dans le bâtiment de l'ONUSIDA.

Le Conseil de Coordination du Programme a par ailleurs approuvé une reconstitution annuelle du Fonds d'un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA. Conformément à la décision du Conseil de Coordination du Programme, le Fonds de rénovation des bâtiments a été augmenté de 0,43 million de dollars en 2020 (même montant que l'année précédente).

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LA DÉCLARATION DE PERFORMANCES FINANCIÈRES

5.1 Aperçu de la déclaration

La Déclaration de performances financières consolide les revenus et les dépenses de toutes les activités du Programme. La déclaration sépare les activités d'exploitation de celles qui découlent des opérations de financement.

5.2 Revenus

Les contributions volontaires au Programme ont totalisé 267,9 millions de dollars (222,7 millions de dollars pour 2019). Dont 257,8 millions de dollars provenant des gouvernements, 6,4 millions de dollars des Coparrainants de l'ONUSIDA, et un montant net de 3,7 millions de dollars provenant d'autres revenus d'exploitation reçus d'organisations intergouvernementales, d'autres organisations des Nations Unies, d'institutions, ainsi que du secteur privé. (ce chiffre comprend

un montant de 1,8 million de dollars représentant les contributions en service) et des revenus divers de 0,2 million de dollars. Aucun revenu n'a été perçu au titre des opérations de change.

2020					
Revenue	UBRAF Core Funds	Supplementary Funds	Extra budgetary Funds	Total 2020	Total 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)
Voluntary contributions					
Governments	192 079 177	56 181 798	9 555 235	257 816 210	217 250 563
Cosponsors	-	6 281 753	61,557	6 343 310	3 688 171
Others	34 109	3 947 272	(280 112)	3 701 269	1 798 292
Sub total voluntary contributions	<u>192 113 286</u>	<u>66 410 823</u>	<u>9 336 680</u>	<u>267 860 789</u>	<u>222 737 026</u>
Miscellaneous	227 019	13 137	1 500	241 656	453 225
Total revenue	<u>192 340 305</u>	<u>66 423 960</u>	<u>9 338 180</u>	<u>268 102 445</u>	<u>223 190 251</u>

5.3 Dépenses

L'ONUSIDA comptabilise les dépenses au moment où les biens ont été livrés ou les services rendus. Les créances représentent un engagement ferme pris ou une obligation pour les biens et les services qui n'ont pas encore été délivrés. Les créances ne figurent pas dans la Déclaration de performances financières (Déclaration II).

5.3.1 Coûts de personnel

Les coûts de personnel représentent le coût total de l'emploi du personnel sur tous les sites, y compris la rémunération du salaire de base, l'indemnité de poste et tout autre type de droits (par exemple, pension retraite et assurance) payés par le Programme. Les coûts de personnel comprennent également l'augmentation du passif actuariel du régime SHI, qui est comptabilisé comme une dépense dans la Déclaration de performances financières.

Description	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Salary cost	103 229 595	97 760 427
Actuarial cost	37 596 250	3 768 692
Other personnel costs	9 450 963	6 327 168
Total staff cost	<u>150 276 808</u>	<u>107 856 288</u>

5.3.2 Transferts et subventions aux contreparties

Les transferts et les subventions aux contreparties représentent les accords signés avec des entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales à but non lucratif et des institutions universitaires pour réaliser des activités contribuant à atteindre des objectifs spécifiques du Secrétariat de l'ONUSIDA et les transferts aux Coparrainants de l'ONUSIDA pour leur part du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2020-2021.

Description	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Direct financial Cooperation	3 204 426	2 764 884
Letter of Agreements	75 767 066	71 771 132
Total Transfer and grants to counterparts	78 971 492	74 536 016

5.3.3 Services contractuels

Les services contractuels représentent les dépenses pour les prestataires de services. Les principales composantes sont les Contrats d'exécution, des contrats de conseil donnés à des individus pour réaliser des activités au nom du programme.

Description	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Contractual services	25 059 913	22 703 646
Security expenses	1 627 505	1 862 600
Training	471 496	253 923
Direct implementation and Special service agreements	95 580	81 113
Total Contractual Services	27 254 494	24 901 282

5.3.4 Frais de fonctionnement généraux

Les frais de fonctionnement généraux représentent les dépenses liées aux opérations générales de soutien au siège ainsi qu'aux bureaux régionaux et nationaux. Cela comprend les coûts tels que les services publics, les télécommunications et le loyer.

Description	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
General operating expenses	13 136 679	14 682 755

5.3.5 Déplacements

Les frais de déplacements du personnel, des participants aux réunions et des consultants payés par l'ONUSIDA sont inclus dans le total des frais de déplacements. Les frais de déplacements comprennent les billets d'avion, les indemnités journalières et les autres frais liés aux déplacements.

Description	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Travel	1 509 515	7 809 773

5.3.6 Équipements, véhicules, meubles

Les équipements, les véhicules et les meubles sont passés en dépenses au moment de leur livraison. Les immobilisations corporelles achetées en 2020 ont été comptabilisées et capitalisées conformément à la norme IPSAS 17.

Description	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Equipment, vehicles and furniture	405 672	443 240

5.3.7 Amortissement

Les immobilisations corporelles ont été amorties selon la méthode linéaire. L'amortissement est la dépense résultant de la répartition systématique des montants des immobilisations corporelles sur leur durée de vie utile. La durée de vie utile du bâtiment a été estimée à 60 ans. La durée de vie utile du mobilier et des véhicules a été estimée à 5 ans et celle des équipements à 3 ans.

Description	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Depreciation	549 510	543 944

5.4 Revenus financiers

Le total des intérêts créditeurs s'est élevé à 4,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; les pertes de change nettes réalisées se sont élevées à 0,9 million de dollars ; les pertes de change nettes non réalisées sur la réévaluation des comptes à recevoir et les ajustements du prêt suisse se sont élevées à 1,3 million de dollars et comprennent également des coûts d'intérêts actuariels liés à l'évaluation des paiements terminaux et du Fonds spécial d'indemnisation pour 0,9 million de dollars. Il en résulte un montant total net de revenus financiers de 1,4 million de dollars au 31 décembre 2020 (4,3 millions de dollars au 31 décembre 2019).

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Finance revenue		
Interest	4 381 397	6 012 496
Net realized foreign exchange gains or (losses)	(898 661)	1 099 683
Actuarial revaluation gains or (losses) on Terminal Payments Funds	-	101 839
Bank charges and investment management fees	(1 313)	(2 671)
Net unrealized foreign exchange gains or (losses) on revaluation	(1 255 764)	(1 136 682)
Realised foreign exchange losses on balance sheet hedging	-	(1 367 117)
Actuarial interest cost related to valuation of Terminal Payments Fund and Special Fund for Compensation	(859 990)	(447 061)
Total net finance revenue	1 365 668	4 260 487

6. INFORMATION SECTORIELLE

Tableau complémentaire 1
Déclaration de performances financières par secteurs
Toutes les sources de fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2020
(en dollars des États-Unis)

	UBRAF Core Funds	Non-Core Funds								Sub-total non-core funds	TOTAL
		UBRAF Supplementary Funds	Extra-budgetary Funds	Terminal Payments	Non-payroll Entitlements	Special Fund for Compensation	Staff Health Insurance	Common Fund	Eliminations		
Revenue											
Voluntary contributions											
Governments	192 079 177	56 181 798	9 555 235							65 737 033	257 816 210
Cosponsoring organizations	-	6 281 753	61 557							6 343 310	6 343 310
Others	34 109	3 947 272	(280 112)							3 667 160	3 701 269
Sub-total voluntary contributions	192 113 286	66 410 823	9 336 680							75 747 503	267 860 789
Miscellaneous	227 019	13 137	1 500							14 637	241 656
Total revenue	192 340 305	66 423 960	9 338 180	-	-	-	-	-	-	75 762 140	268 102 445
Programme Support Costs			4 020 455						(4 020 455)	-	-
Payroll transfers to accrual funds				1 472 037	8 518 151				(9 990 188)	-	-
Total revenue	192 340 305	66 423 960	13 358 635	1 472 037	8 518 151	-	-	-	(14 010 643)	75 762 140	268 102 445
Expense											
Staff and other personnel costs	105 447 931	4 215 425	3 203 293	3 583 861	6 220 235	250 374	37 345 876		(9 990 188)	44 828 876	150 276 808
Transfers and grants to counterparts	53 602 348	18 062 224	7 306 921							25 369 145	78 971 493
Contractual services	8 516 851	17 892 623	278 806		566 213					18 737 642	27 254 494
General operating expenses	12 202 769	933 911								933 911	13 136 679
Travel	936 801	394 591	(3 813)	181 936						572 714	1 509 515
Equipment, vehicles and furniture	1 029 036	53 873						(677 237)		(623 364)	405 672
Programme Support Costs		3 423 769	596 686						(4 020 455)	-	-
Depreciation								549 510		549 510	549 510
Total expense	181 735 736	44 976 416	11 381 893	3 765 797	6 786 448	250 374	37 345 876	(127 727)	(14 010 643)	90 368 434	272 104 170
Financial revenue	1 718 474			836 080		(31 010)		(1 157 876)		(352 806)	1 365 668
Total Surplus/(Deficit) by fund	12 323 043	21 447 544	1 976 742	(1 457 680)	1 731 703	(281 384)	(37 345 876)	(1 030 149)	-	(14 959 099)	(2 636 057)

Schedule 1 (A)

Reconciliation of total expense incurred in 2020

2020 Expense	UBRAF Core Funds	UBRAF								Sub-total non-core funds	Grand Total
		Supplementary Funds	Extra-budgetary Funds	Terminal Payments	Non-payroll Entitlements	Special Fund for Compensation	Staff Health Insurance	Common Fund	Eliminations		
2020 Budget	179 313 405	42 993 508	11 440 801	3 765 797	6 767 896	250 374	37 345 876	(127 727)	(14 010 643)	88 425 882	267 739 287
2019 Budget	2 422 331	1 982 908	(58 908)		18 552					1 942 552	4 364 883
Total	181 735 736	44 976 416	11 381 893	3 765 797	6 786 448	250 374	37 345 876	(127 727)	(14 010 643)	90 368 434	272 104 170

7. COMPARAISON ENTRE LE BUDGET ET LE MONTANT RÉEL

Le budget du Programme de l'ONUSIDA est établi sur une base de trésorerie modifiée et est approuvé par le Conseil de Coordination du Programme.

Le budget et les comptes financiers de l'ONUSIDA sont préparés sur deux bases comptables différentes. La Déclaration de situation financière, la Déclaration de performances financières, la Déclaration de changements de l'actif net et la Déclaration de trésorerie sont préparées selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, tandis que la Déclaration de comparaison entre le budget et le montant réel (Déclaration V) est préparée sur la base d'une trésorerie modifiée.

Comme l'exige la norme IPSAS 24, un rapprochement a été effectué entre les montants réels sur une base comparable tels que présentés dans la Déclaration V et les montants réels dans les comptes financiers en identifiant séparément toute différence de base, de calendrier, de présentation et d'entité.

Différences de base - se produisent lorsque le budget approuvé est préparé sur une base autre que celle de la comptabilité d'exercice intégrale. Les différences de base comprennent l'amortissement et la capitalisation des actifs et le remboursement du principal du prêt en cours de la Confédération suisse.

Différences de calendrier - se produisent lorsque la période budgétaire diffère de la période de rapport reflétée dans les états financiers.

Différences de présentation - sont dues à des différences dans le format et les régimes de classification adaptés à la présentation de la Déclaration de comparaison entre le budget et le montant réel.

Différences d'entité - comprennent les dépenses au titre des fonds hors budget de base, qui sont financées par d'autres sources et ne sont pas incluses dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités approuvé par le Conseil de Coordination du Programme.

Le rapprochement entre les montants réels sur une base comparable dans la Déclaration de comparaison entre le budget et le montant réel (Déclaration V) et les montants réels dans la Déclaration de performances financières (Déclaration II) et la Déclaration de trésorerie (Déclaration IV) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 est présenté ci-dessous.

Rapprochement de l'utilisation du budget (Déclaration V) avec la déclaration de trésorerie (Déclaration IV) au 31 décembre 2020

	Operating	Investing	Financing	Total
	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)	(in US dollars)
Actual amount on budget implementation (Statement V)	(179 363 860)			(179 363 860)
Basis Difference	(727 852)	(50 615)	1 687 187	908 719
Timing Difference	4 364 883			4 364 883
Presentation Difference	122 046 874			122 046 874
Entity Difference	94 209 879			94 209 879
Actual Amount in Statement of Cash Flow (Statement IV)	40 529 924	(50 615)	1 687 187	42 166 495

8. DISPENSES ADMINISTRATIVES, MONTANTS MIS EN NON-VALEUR ET PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, il n'y a pas eu de dispenses administratives, de montants mis en non-valeur ou de paiements à titre gracieux.

9. PUBLICATION DES PARTIES LIÉES ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le personnel de gestion clé de l'ONUSIDA se compose de tous les membres du personnel classés au niveau D1 et plus, car ils ont l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de l'ONUSIDA.

La rémunération globale versée au personnel de gestion clé comprend les salaires, les indemnités, les voyages statutaires et autres droits versés conformément au règlement et au statut du personnel et applicables à l'ensemble du personnel.

Les principaux dirigeants sont membres de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU), à laquelle le personnel et l'ONUSIDA cotisent. Ils peuvent également participer au régime d'assurance maladie du personnel, y compris au régime d'assurance médicale après la cessation de service, s'ils remplissent les conditions d'admissibilité.

Au cours de l'année, aucun prêt n'a été accordé au personnel de gestion clé au-delà de ceux disponibles pour le personnel en dehors de ce groupe.

Key Management Personnel

(in US dollars)

Number of individuals	23
Compensation and post adjustment	4 888 515
Entitlements	557 970
Pension and Health Plans	1 399 559
Total remuneration 2020	6 846 045
Outstanding advances against entitlements	205 939
Outstanding loans (in addition to normal entitlements if any)	-

10. ÉVÉNEMENTS APRÈS LA DATE DE LA DÉCLARATION

La date de déclaration du Programme est le 31 décembre 2020. À la date de la certification de ces comptes, aucun événement important, favorable ou défavorable, n'est survenu entre la date du bilan et la date à laquelle les états financiers ont été autorisés à être publiés, qui aurait pu avoir un impact sur ces états.

11. PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Passifs éventuels

Au 31 décembre 2020, huit recours en suspens étaient en instance devant le Comité d'appel mondial (GBA) de l'OMS concernant le personnel de l'ONUSIDA. Les recommandations respectives du Comité d'appel mondial pour une décision du directeur exécutif de l'ONUSIDA sont attendues dans le courant de l'année 2021. En outre, neuf questions relatives au personnel (plaintes) étaient en suspens auprès du Tribunal administratif de l'OIT (TRIBUNAL) et il n'est donc pas possible de les divulguer car la probabilité de remboursement a été jugée faible. Il n'y a pas de cas de litiges contractuels qui doivent être considérés comme des passifs éventuels.

Baux d'exploitation

Le Secrétariat conclut des baux d'exploitation pour l'utilisation des locaux des bureaux nationaux, régionaux et de liaison. Certains des baux d'exploitation contiennent des clauses de renouvellement qui permettent au Secrétariat de prolonger la durée des contrats à la fin de la période initiale de location et des clauses d'indexation qui peuvent augmenter les loyers annuels en fonction de l'augmentation des indices des prix du marché dans les pays respectifs où sont situés les bureaux nationaux, régionaux et de liaison. Les loyers minimums futurs pour les périodes suivantes sont :

	31 December 2020	31 December 2019
	(in US dollars)	(in US dollars)
Operating leases		
Within one year	960 622	3 033 499
Later than one year but not later than five years	4 577 638	4 542 815
Later than five years	505 236	388 549
Total operating leases	6 043 496	7 964 863

Engagements

Au 31 décembre 2020, l'ONUSIDA avait des engagements pour l'acquisition de biens et de services contractés mais non encore livrés pour un montant total de 10,5 millions de dollars.

Les engagements ne sont pas comptabilisés comme des charges dans la Déclaration de performances financières (Déclaration II) sur la base de la norme IPSAS 1, et sur la base du principe de livraison.

Actifs éventuels

Conformément à la norme IPSAS 19, les actifs éventuels seront présentés dans les cas où un événement donnera lieu à une entrée probable d'avantages économiques. Au 31 décembre 2020, il n'y avait pas d'actifs éventuels importants à divulguer.

Tableau complémentaire 2

**Unified Budget, Results and Accountability Framework - details of revenue
for the year ended 31 December 2020**

(in US dollars)

Revenue	Funds made available towards year 2020 of the Unified Budget, Results and Accountability Framework
Voluntary contributions	
Governments	
Andorra	35 211
Australia	3 109 883
Belgium	3 529 412
Belgium Flanders	837 054
Canada	3 819 710
China	250 000
Denmark	6 056 935
France	455 063
Germany	28 820 695
Ireland	2 649 007
Japan	600 000
Liechtenstein	52 209
Luxembourg	5 233 220
Monaco	164 080
Netherlands	23 557 126
New Zealand	632 911
Norway	6 094 464
Poland	53 203
Portugal	113 766
Russian Federation	500 000
Sweden	31 091 305
Switzerland	10 080 645
Thailand	100 000
Turkey	50 000
United Kingdom of Great Britain & Northern Ireland	19 193 278
United States of America	45 000 000
Sub-total Governments	192 079 177
Other	
UNFCU	18 258
Others	15 851
Sub-total - Other	34 109
Miscellaneous	227 019
Total operating revenue	192 340 305
Finance revenue	1 718 474
TOTAL	194 058 779

**Supplementary - details of revenue
for the year ended 31 December 2020**

(US dollars)

Revenue	Funds made available towards Supplementary funds 2020
Governments	
China	750 000
France	3 400
Japan	250 000
Kazakhstan	50 000
Netherlands	564 479
Russian Federation	3 576 666
Switzerland	29 342
United States of America (CDC)	7 378 992
United States of America (USAID)	43 578 919
<i>Sub-total Governments</i>	56 181 798
Cosponsoring Organizations	
ILO	5 000
UNDP	1 985 910
UNFPA	3 507 468
UNICEF	766 364
WFP	13 011
WHO	4 000
<i>Sub-total Cosponsors</i>	6 281 753
Other	
Bill and Melinda Gates Foundation	1 668 749
Global Fund	300 000
International Initiative for Impact Evaluation, Inc. (3ie)	57 311
MPTF Office	665 958
Oak Foundation	160 775
Open Society Foundations	742 574
The Regents of the University of California	172 090
UNOPS	446 203
Others	30 501
Refund to donors	(271 889)
Adjustments	(25 000)
<i>Sub-total others</i>	3 947 272
<i>Miscellaneous</i>	13 137
TOTAL	66 423 960

Tableau complémentaire 4

**Extra-budgetary funds - details of revenue
for the year ended 31 December 2020**
(US dollars)

Revenue	Funds made available towards Extra-budgetary funds 31 December 2020		
	In Cash	In- Kind and In-service	Total
Governments			
Belguim		45 208	45 208
Denmark		163 500	163 500
Finland		161 000	161 000
France		237 000	237 000
Germany		281 750	281 750
Luxembourg		161 000	161 000
Netherlands		456 250	456 250
Russian Federation	2 726 027		2 726 027
Sweden		323 500	323 500
United States of America (USAID)	5 000 000		5 000 000
Sub-total	7 726 027	1 829 208	9 555 235
Cosponsoring Organizations			
UNDP	61 557		61 557
Sub-total	61 557	-	61 557
Other			
Adjustment	(280 112)		(280 112)
Sub-total others	(280 112)	-	(280 112)
Miscellaneous	1 500		1 500
TOTAL	7 508 972	1 829 208	9 338 180

PARTIE IV

INFORMATIONS DE GESTION

I. Fonds mis à disposition pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Pour l'exercice concerné, un total de 194,1 millions de dollars de revenus a été mis à la disposition de l'UBRAF. Vingt-six gouvernements ont contribué à 99 % de ce montant. Le 1 % restant est constitué de revenus financiers (principalement des intérêts créditeurs) reçus et répartis au cours de la période concernée, ainsi que de revenus divers, notamment des fonds reçus de contributeurs privés et d'institutions publiques autres que les gouvernements, ainsi que des dons et honoraires divers. Le tableau complémentaire 2 à la page 55 donne le détail de ces revenus.

En outre, des ressources hors budget de base s'élevant à 75,8 millions de dollars ont été mises à la disposition de l'ONUSIDA pour soutenir un certain nombre d'activités mondiales, régionales et nationales qui sont désignées pour des pays ou des objectifs spécifiques. Les détails sur les sources de ces fonds sont détaillés dans les tableaux complémentaires 3 et 4 aux pages 56 et 57.

II. Fonds dépensés pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2020

Le total des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 par rapport au budget de base de l'UBRAF pour 2020-2021 s'est élevé à 179,4 millions de dollars et les dépenses par rapport aux fonds hors budget de base se sont élevées à 52,3 millions de dollars (hors créances).

A. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des dépenses et des créances (y compris les transferts aux Coparrainants) d'un montant total de 183,3 millions de dollars ont été encourues sur le budget de base de 187 millions de dollars approuvé pour l'UBRAF 2020-2021, ce qui correspond à une exécution financière de 98 %.

Le montant total des fonds dépensés et affectés pour la mise en œuvre des activités prévues dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités se répartit comme suit :

- 47 millions de dollars ont été transférés aux Coparrainants et
- 132,4 millions de dollars ont été dépensés et 4 millions ont été affectés au Secrétariat et aux charges de personnel.

Le Tableau 4 fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les créances de l'UBRAF 2020-2021 pour l'année 2020, ventilés par domaines de résultat et fonctions de base du Secrétariat pour l'exercice biennal 2020-2021.

Tableau 4

Budget de base approuvé, dépenses et créances du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2020-2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020
(en dollars des États-Unis)

	2020-2021 Approved core budget	2020 Expense	Encumbrances ^{a/}	Total	Balance	Percentage implementation	
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)	
I. Result Areas							
1	HIV testing and treatment	28 259 200	14 144 150	14 144 150	14 115 050	50.1%	
2	Elimination of Mother To Child Transmission	4 554 200	2 223 000	2 223 000	2 331 200	48.8%	
3	HIV prevention among young people	14 407 000	7 021 950	7 021 950	7 385 050	48.7%	
4	HIV prevention among key populations	16 468 800	8 533 550	8 533 550	7 935 250	51.8%	
5	Gender inequality and GBV	7 054 000	3 572 200	3 572 200	3 481 800	50.6%	
6	Human rights, stigma and discrimination	10 176 000	4 851 950	4 851 950	5 324 050	47.7%	
7	Investment and efficiency	5 252 400	2 670 250	2 670 250	2 582 150	50.8%	
8	HIV and health services integration	7 828 400	3 982 950	3 982 950	3 845 450	50.9%	
Total Cosponsors		94 000 000	47 000 000	-	47 000 000	47 000 000	50.0%
II. Core Functions							
1	Leadership, advocacy and communication	64 298 000	30 954 121	902 325	31 856 446	32 441 554	49.5%
2	Partnerships, mobilization and innovation	55 131 000	26 188 638	849 398	27 038 036	28 092 964	49.0%
3	Strategic information	39 985 000	18 100 609	360 503	18 461 112	21 523 888	46.2%
4	Coordination, convening & country implementation support	64 282 000	30 788 961	1 004 323	31 793 284	32 488 716	49.5%
5	Governance and mutual accountability	56 304 000	26 331 531	834 052	27 165 583	29 138 417	48.2%
Total Secretariat		280 000 000	132 363 860	3 950 601	136 314 461	143 685 539	48.7%
Grand Total		374 000 000	179 363 860	3 950 601	183 314 461	190 685 539	49.0%

^{a/} Encumbrances representing firm commitment for good and/or services which have not yet been delivered

i) Fonds virés aux Coparrainants

En 2020, un montant total de 47 millions de dollars a été transféré aux Coparrainants. Cela représente 100 % de la part des Coparrainants pour l'année 2020 du budget de base de l'exercice biennal 2020-2021. Un montant de 2 millions de dollars a été viré à chacun des Coparrainants pour couvrir leurs activités de base et un montant supplémentaire de 25 millions de dollars leur a été viré au niveau des pays sous la forme d'enveloppes nationales.

La modalité de financement par enveloppe nationale a été introduite pour la première fois au cours de l'exercice 2018-2019 après l'approbation du modèle opérationnel affiné du Programme commun de l'ONUSIDA par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) lors de sa 40ème réunion en juin 2017.

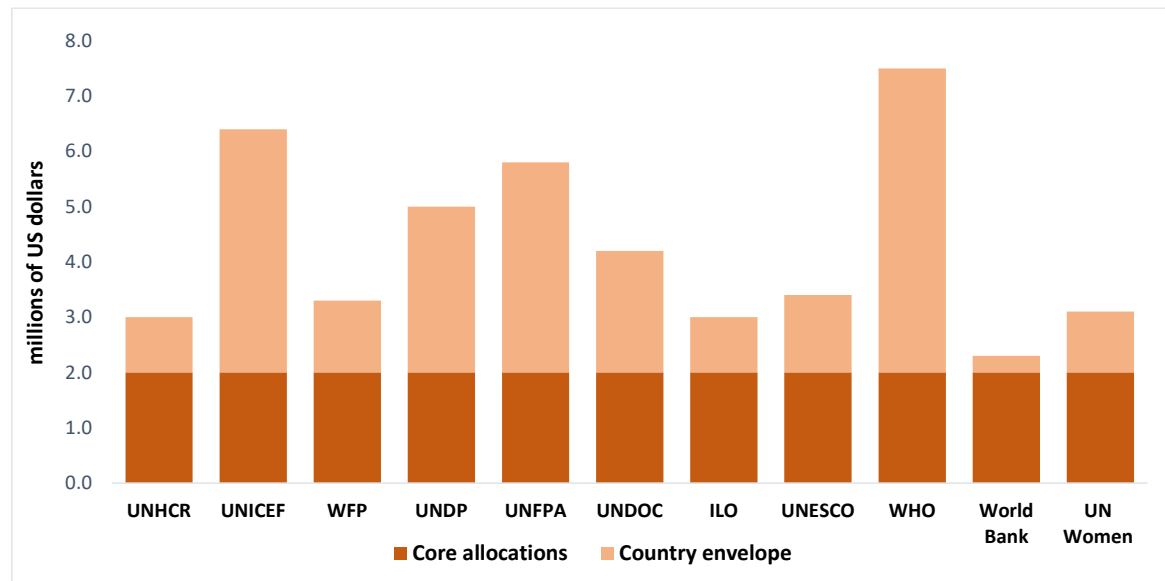
Cette nouvelle approche sert trois objectifs généraux : déployer des ressources humaines et financières là où elles sont le plus indispensables, redynamiser la collaboration à l'échelle nationale, et renforcer la redevabilité et privilégier davantage l'obtention de résultats au bénéfice des personnes.

Les enveloppes nationales ont été établies pour soixante et onze pays par le biais d'un processus qui a impliqué l'engagement des Coparrainants à tous les niveaux afin de parvenir

à un consensus sur la formule, le processus, les résultats attendus et les allocations. (Le tableau 8 des pages 66 à 67 fournit des détails sur les fonds transférés aux Coparrainants au niveau national).

L'illustration 4 illustre le nouveau modèle d'allocation des ressources dynamique et différencié, et fournit des informations sur le pourcentage des fonds virés à chaque Coparrainant).

Graphique 4
Fonds transférés aux Coparrainants en 2020



ii) Fonds dépensés et affectés au titre du budget du Secrétariat

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un montant total de 132,6 millions de dollars a été dépensé et 4 millions de dollars ont été affectés aux activités du Secrétariat et aux coûts de personnel par rapport au budget de base 2020 du Secrétariat de 140 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution financière de 97,4 % de la partie Secrétariat du budget de base 2020.

Le Tableau 4 fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les créances de l'UBRAF 2020-2021, ventilés par domaines de résultat et fonctions de base du Secrétariat pour l'exercice biennal 2020-2021.

B. Dépenses engagées sur les fonds hors budget de base

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un montant total de 56,3 millions de dollars a été dépensé par le Secrétariat sur les fonds hors budget de base (45 millions de dollars ont été dépensés sur les fonds supplémentaires et 11,3 millions de dollars ont été dépensés sur les fonds extrabudgétaires). En plus de ce qui précède, 5,9 millions de dollars et 0,6 million de dollars ont été affectés à des fonds supplémentaires et extrabudgétaires, respectivement, comme indiqué dans les tableaux 5 et 6 des pages 62 et 63.

C. Dépenses nationales et régionales par rapport à toutes les sources de fonds

Comme l'a recommandé le CCP lors de sa 22^{ème} réunion, qui s'est tenue à Chiang Mai, en Thaïlande, du 23 au 25 avril 2008, le rapport figurant au tableau 7, aux pages 64 et 65,

présente une ventilation des dépenses et des créances du Secrétariat par pays et par région, tant pour l'UBRAF que pour les fonds hors budget de base. Les dépenses par pays et par région se sont élevées à 87,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. En plus de la dépense ci-dessus, un total de 5,2 millions de dollars a été grevé au cours de la même période, ce qui totalise 92,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tableau 5
Fonds supplémentaires
Fonds disponibles, dépenses et créances par source de revenu
pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (en dollars des États-Unis)

Source of revenue	2019 carry-over	Funds made available in 2020	Total available funds	Expense	Encumbrance ^{a/}	Total
	(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)	(e)	(f) = (d + e)
Voluntary contributions and other revenue						
Australia	368 826		368 826	218 314	83 302	301 616
China	2 784 619	750 000	3 534 619			-
France		3 400	3 400		3 177	3 177
Germany	4 400		4 400			-
Italy	122 553		122 553	108 764		108 764
Ireland	702 900		702 900	324 071	40 449	364 520
Japan	116 249	250 000	366 249	198 622	129 938	328 560
Kazakhstan		50 000	50 000			-
Netherlands	532 329	564 479	1 096 808	225 308	86 750	312 058
Russian Federation	879 650	3 576 666	4 456 316	3 394 371	279 499	3 673 870
Sweden	151 244		151 244			-
Switzerland	89 018	29 342	118 360	997		997
United States of America (CDC)	1 910 302	7 378 992	9 289 294	3 021 504	1 115 488	4 136 992
United States of America (USAID)	12 342 975	43 578 919	55 921 894	29 753 173	3 030 356	32 783 529
Asian Development Bank	228 252		228 252	158 998		158 998
Bill & Melinda Gates Foundation	1 721 115	1 668 749	3 389 864	1 108 316	218 927	1 327 243
Children's Investment Fund Foundation (CIFF)	162 913		162 913	143 916	15 700	159 616
China Social Assistance Foundation (CSAF)	8 468		8 468	7 072		7 072
Ford Foundation	100 493		100 493	100 127		100 127
Global Fund	27 517	300 000	327 517	84 795		84 795
International Initiative for Impact Evaluation, Inc. (3ie)		57 311	57 311			-
MDTF Office	1 618 937	665 958	2 284 895	1 272 880	141 995	1 414 875
M.A.C. AIDS Fund	880 793		880 793			-
Oak Foundation		160 775	160 775			-
OFID	133 969		133 969			-
Open Society Foundations		742 574	742 574	403 024	4 216	407 240
The Regents of the University of California		172 090	172 090	32 529		32 529
ILO		5 000	5 000	5 000		5 000
WHO	69 099	4 000	73 099	143 565	3 737	147 302
WFP	498 000	13 011	511 011	3 253		3 253
UNDP	45 956	1 985 910	2 031 866	858 439	17 777	876 216
UNHCR	16 179		16 179	6 089		6 089
UNICEF	152 610	766 364	918 974	383 928	197 429	581 357
UNFPA	2 130 021	3 507 468	5 637 489	2 367 743	497 023	2 864 766
UNCERF	31 361		31 361	26 453		26 453
UNOPS	476 706	446 203	922 909	532 213	22 751	554 964
UNDESA	166 304		166 304	37 505		37 505
Miscellaneous	53 643	43 638	97 281	55 447	32 803	88 250
Interest and other	(357 597)	(25 000)	(382 597)			-
Refund to donors	(480 533)	(271 889)	(752 422)			-
Total	27 689 271	66 423 960	94 113 231	44 976 416	5 921 317	50 897 733

^{a/} Encumbrance equals a firm commitment for goods and/or services which have not yet been delivered.

Tableau 6

Fonds extrabudgétaires

Résumé des fonds disponibles, des dépenses et des créances par source de revenu pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en dollars des États-Unis)

Source of revenue	2019	Funds made	Total	Expense	Encumbrance ^{a/}	Total
	carry-over	available in	available			
	(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)	(e)	(f) = (d + e)
Voluntary contributions and other revenue						
Belgium	179 354	45 208	224 562	45 208		45 208
Denmark		163 500	163 500	163 500		163 500
Finland		161 000	161 000	161 000		161 000
France		237 000	237 000	237 000		237 000
Germany	218 601	281 750	500 351	281 750		281 750
Japan	300 000		300 000			-
Luxembourg	27 341	161 000	188 341	161 000		161 000
Netherlands	379 910	456 250	836 160	456 250		456 250
Norway	294 945		294 945			-
Russian Federation	139 183	2 726 027	2 865 210	2 760 483		2 760 483
Sweden		323 500	323 500	323 500		323 500
United States of America (CDC)	99 341		99 341			-
United States of America (USAID)	289 928	5 000 000	5 289 928	5 000 000	69 444	5 069 444
European Commission	203 761		203 761			-
UNDP	286 692	61 557	348 249			-
UNWTO ST-EP Foundation	25 000		25 000			-
WHO	528 927		528 927			-
Miscellaneous and other	4 620 718	1 500	4 622 218			-
Programme support costs and other	10 278 028	3 740 343	14 018 371	1 792 202	546 244	2 338 446
Total	17 871 729	13 358 635	31 230 364	11 381 893	615 688	11 997 581

a/ Encumbrance equals a firm commitment for goods and/or services which have not yet been delivered.

Tableau 7

Dépenses et créances des pays et régions par rapport à toutes les sources de fonds pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2020
(en dollars des États-Unis)

Region	Countries	Unified Budget, Results and Accountability Framework			Non-core Funds			Total		
		Expense	Encumbrance ^{a/}	Total	Expense	Encumbrance ^{a/}	Total	Expense	Encumbrance ^{a/}	Total
Asia and Pacific	Regional Support Team, Asia and Pacific	3 777 416	100 134	3 877 550	404 527	83 686	488 214	4 181 943	183 821	4 365 763
	Bangladesh	170 711	13 260	183 971	17 887	1 445	19 332	188 598	14 705	203 303
	Cambodia	689 256	4 904	694 160				689 256	4 904	694 160
	China	1 403 929	35 683	1 439 612	19 548	23 383	42 931	1 423 476	59 066	1 482 542
	Fiji	190 196	15 142	205 338				190 196	15 142	205 338
	India	918 801	20 138	938 940	170 899	16 385	187 284	1 089 700	36 523	1 126 224
	Indonesia	594 049	8 119	602 169	265 744	19 652	285 396	859 793	27 771	887 565
	Lao People's Democratic Republic	124 167	4 862	129 029	67 040	26 993	94 033	191 207	31 855	223 062
	Myanmar	658 117	12 385	670 502	5 993 870	269 927	6 263 797	6 651 987	282 312	6 934 299
	Nepal	334 010	15 762	349 773				334 010	15 762	349 773
	Pakistan	698 140	20 121	718 261	38 121		38 121	736 261	20 121	756 382
	Papua New Guinea	780 914	62 681	843 595				780 914	62 681	843 595
	Philippines	245 392	50 105	295 498	1 885		1 885	247 277	50 105	297 382
Thailand	420 072	23 071	443 143	24 926	2 486	27 412	444 998	25 557	470 555	
Viet Nam	434 190	7 650	441 840	66 605	32 950	99 554	500 795	40 599	541 394	
Total Asia and Pacific		11 439 360	394 020	11 833 379	7 071 051	476 906	7 547 958	18 510 411	870 926	19 381 337
East and South Africa	Regional Support Team, East and South Africa	2 443 072	31 828	2 474 901	1 330 050	251 067	1 581 117	3 773 123	282 895	4 056 018
	Angola	1 234 985	19 918	1 254 903				1 234 985	19 918	1 254 903
	Botswana	512 513	3 634	516 147				512 513	3 634	516 147
	Eritrea	259 087	9 563	268 651				259 087	9 563	268 651
	eSwatini	690 885	44 168	735 053				690 885	44 168	735 053
	Ethiopia	1 164 502	19 744	1 184 246	100 708		100 708	1 265 210	19 744	1 284 954
	Kenya	1 498 390	26 813	1 525 203	157 197	68 086	225 283	1 655 587	94 899	1 750 486
	Lesotho	649 722	920	650 641	102 738	15 532	118 269	752 459	16 451	768 910
	Madagascar (covering Seychelles, Comores, Mauritius)	545 911	23 958	569 869				545 911	23 958	569 869
	Malawi	841 234	41 465	882 699	583 548	436 511	1 020 059	1 424 782	477 976	1 902 758
	Mozambique	1 065 675	42 714	1 108 389	428 944	77 288	506 231	1 494 619	120 002	1 614 620
	Namibia	834 407	29 155	863 562	253 790	263 541	517 331	1 088 197	292 696	1 380 893
	Rwanda	617 258	38 475	655 733	62 317	4 890	67 207	679 575	43 364	722 940
	South Africa	1 951 379	47 456	1 998 835	1 680 824	267 404	1 948 228	3 632 203	314 860	3 947 063
	South Sudan	1 028 629	14 141	1 042 770				1 028 629	14 141	1 042 770
	Tanzania, United Republic of	1 735 930	18 906	1 754 836	402 777	39 682	442 460	2 138 708	58 588	2 197 296
	Uganda	1 066 864	29 721	1 096 586	992 072	87 225	1 079 297	2 058 936	116 946	2 175 882
Zambia	1 097 057	50 136	1 147 192	191 504	100 012	291 515	1 288 561	150 147	1 438 708	
Zimbabwe	1 249 137	37 640	1 286 777	143 021	122 399	265 420	1 392 158	160 039	1 552 197	
Total East and South Africa		20 486 638	530 354	21 016 992	6 429 490	1 733 636	8 163 126	26 916 128	2 263 990	29 180 118
Europe	Regional Support Team, Europe	2 004 118	29 207	2 033 325	5 548 242	279 499	5 827 741	7 552 360	308 706	7 861 066
	Armenia				41 112		41 112	41 112		41 112
	Belarus	111 171	6 452	117 623	24 232		24 232	135 404	6 452	141 856
	Kazakhstan	478 276		478 276				478 276		478 276
	Kyrgyzstan	77 446	2 293	79 739	24 646		24 646	102 092	2 293	104 386
	Moldova, Republic of	101 603		101 603	148 369	33 000	181 369	249 972	33 000	282 972
	Tajikistan	34 162	991	35 152	15 935		15 935	50 097	991	51 088
	Ukraine	983 306	17 774	1 001 080	93 634	770	94 404	1 076 940	18 544	1 095 484
	Uzbekistan				18 555		18 555	18 555		18 555
Total Europe		3 790 082	56 717	3 846 799	5 914 726	313 269	6 227 995	9 704 808	369 986	10 074 794

^{a/} Encumbrance equals a firm commitment for goods and/or services which have not yet been delivered.

Tableau 7 (suite)

Region	Countries	Unified Budget, Results and Accountability Framework			Non-core Funds			Total		
		Expense	Encumbrance ^{a/}	Total	Expense	Encumbrance ^{a/}	Total	Expense	Encumbrance ^{a/}	Total
Latin America and Caribbean	Regional Support Team, Latin America and Caribbean	2 102 554	139 396	2 241 950	47 937	32 641	80 578	2 150 491	172 037	2 322 528
	Argentina	706 572	22 445	729 017	3 125	625	3 750	709 697	23 070	732 767
	Brazil	553 675	40 470	594 145	7 566		7 566	561 241	40 470	601 711
	Dominican Republic	369 440	18 118	387 557	169 407	49 323	218 730	538 847	67 441	606 288
	El Salvador	159 966	2 595	162 560				159 966	2 595	162 560
	Guatemala	601 273	10 201	611 474				601 273	10 201	611 474
	Guyana	607 317	8 810	616 128				607 317	8 810	616 128
	Haiti	736 244	19 037	755 281	270 458	18 097	288 555	1 006 702	37 134	1 043 836
	Honduras	1 000		1 000				1 000		1 000
	Jamaica	697 306	15 685	712 991	86 072	7 401	93 473	783 378	23 087	806 464
	Peru	593 296	14 519	607 815	5 240		5 240	598 536	14 519	613 055
Venezuela	269 958	7 679	277 637	84 795		84 795	354 753	7 679	362 432	
Total Latin America and Caribbean		7 398 600	298 956	7 697 556	674 599	108 088	782 688	8 073 200	407 044	8 480 244
Middle East & North Africa	Regional Support Team, Middle East and North Africa	1 066 779	69 999	1 136 779				1 066 779	69 999	1 136 779
	Algeria	239 697	7 701	247 398				239 697	7 701	247 398
	Djibouti	166 549	6 160	172 709				166 549	6 160	172 709
	Egypt	122 500	17 930	140 430	208 618	86 750	295 369	331 118	104 681	435 799
	Iran	314 057	27 651	341 708	288 969	181 308	470 277	603 026	208 959	811 985
	Morocco	532 119	7 179	539 298	7 059		7 059	539 178	7 179	546 357
	Sudan	220 915	14 756	235 672				220 915	14 756	235 672
	Tunisia	75 669	8 549	84 218				75 669	8 549	84 218
Total Middle East and North Africa		2 738 285	159 926	2 898 211	504 646	268 059	772 705	3 242 932	427 984	3 670 916
West and Central Africa	Regional Support Team, West and Central Africa	2 871 009	70 277	2 941 285	263 333		263 333	3 134 342	70 277	3 204 618
	Benin	553 698	7 388	561 086	21 131	109	21 240	574 829	7 497	582 326
	Burkina Faso	838 833	12 317	851 150				838 833	12 317	851 150
	Burundi	471 443	13 970	485 413				471 443	13 970	485 413
	Cameroon	1 145 174	57 617	1 202 791	19 916		19 916	1 165 090	57 617	1 222 707
	Central African Republic	912 105	30 969	943 073	156 143	16 604	172 747	1 068 248	47 573	1 115 821
	Chad	701 538	22 737	724 274				701 538	22 737	724 274
	Congo	483 286	24 037	507 324				483 286	24 037	507 324
	Côte d'Ivoire	1 010 082	69 693	1 079 775	453 685	34 387	488 072	1 463 767	104 079	1 567 846
	Democratic Republic of Congo	1 856 285	130 514	1 986 800	136 663	1 516	138 180	1 992 949	132 031	2 124 979
	Equatorial Guinea	281 695	5 686	287 380				281 695	5 686	287 380
	Gabon	498 738	14 351	513 089	108 667	33 500	142 166	607 404	47 851	655 255
	Gambia	94 216	3 916	98 132				94 216	3 916	98 132
	Ghana	783 479	34 797	818 277	46 646	15 443	62 090	830 125	50 241	880 366
	Guinea	467 586	43 928	511 514				467 586	43 928	511 514
	Liberia	452 066	10 243	462 309				452 066	10 243	462 309
	Mali	917 186	39 159	956 345	112 917		112 917	1 030 103	39 159	1 069 262
	Mauritania	170 579	11 531	182 110				170 579	11 531	182 110
	Niger	575 014	5 760	580 774	22 578	2 475	25 053	597 592	8 235	605 827
	Nigeria	2 679 545	99 261	2 778 807	868 950	32 001	900 951	3 548 495	131 262	3 679 758
Senegal	202 102	4 396	206 498				202 102	4 396	206 498	
Sierra Leone	471 417	11 295	482 713	13 829		13 829	485 246	11 295	496 542	
Togo	555 971	42 690	598 661	25 368		25 368	581 338	42 690	624 029	
Total West & Central Africa		18 993 047	766 533	19 759 580	2 249 826	136 035	2 385 861	21 242 872	902 568	22 145 441
Grand Total		64 846 012	2 206 506	67 052 518	22 844 338	3 035 993	25 880 331	87 690 350	5 242 499	92 932 849

^{a/} Encumbrance equals a firm commitment for goods and/or services which have not yet been delivered.

Tableau 8
Enveloppe nationale 2020 : Détails des fonds virés aux Coparrainants au niveau national
(en dollars des États-Unis)

Region	Country	UNHCR	UNICEF	WFP	UNDP	UNFPA	UNODC	ILO	UNESCO	WHO	World Bank	UN Women	Total
Asia and Pacific	Bangladesh		50 000			57 500	50 000						157 500
	Cambodia				21 600	41 000	37 400			32 700		17 300	150 000
	China					60 500		70 600		144 300		64 600	340 000
	Fiji									54 000			54 000
	India		150 000		245 400	139 800	133 600	119 300	120 900	150 000			1 059 000
	Indonesia	27 400	88 900		32 700	73 200	125 900	68 500				59 400	476 000
	Laos									22 000			22 000
	Malaysia	50 000			50 000					50 000			150 000
	Myanmar		57 200	57 300		50 200	57 300		35 000	30 000			287 000
	Pakistan	31 000			31 000		100 000			25 000	100 000		287 000
	Papua New Guinea		49 200				38 000			72 800		40 000	200 000
	Philippines		92 200		90 800	106 800	143 200			184 000			617 000
	Thailand		80 000		35 000	30 000	65 000		20 000				230 000
	Viet Nam		48 200					109 700			136 600		76 000
Total Asia and Pacific		108 400	615 700	57 300	506 500	597 000	822 100	258 400	200 900	976 400	0	257 300	4 400 000
Europe	Belarus		43 500		51 200	45 700	42 000			32 600			215 000
	Georgia				30 000	40 000							70 000
	Kazakhstan		39 600		27 000	43 200	72 500		24 700				207 000
	Kyrgyzstan		23 500		27 000	27 000	86 600		24 900			23 000	212 000
	Moldova, Republic of		56 300		30 000	59 000	32 700			28 000			206 000
	Tajikistan		28 000		84 000	10 800	24 700			29 500		21 000	198 000
	Ukraine	30 000	50 300		88 000	48 600	80 500	20 000		49 600			367 000
	Uzbekistan		75 800			10 800	47 000			91 400			225 000
Total Europe		30 000	317 000	0	337 200	285 100	386 000	20 000	49 600	231 100	0	44 000	1 700 000
East and South Africa	Angola	33 200	63 500		139 600	73 200				59 900			369 400
	Botswana					169 500			30 000	50 500		50 000	300 000
	Ethiopia	59 800		20 700		36 300	27 000		14 900	200 000		41 300	400 000
	Kenya	64 200	64 200	67 400	70 800	64 600	64 200	73 800	69 400		61 400		600 000
	Lesotho		128 200	70 000	32 600	55 100			36 900	107 200			430 000
	Madagascar		45 500	16 000	48 400	26 800		21 400	19 800	42 100			220 000
	Malawi	97 500	58 900	56 000	59 700		25 000		19 900	60 000	13 100	59 900	450 000
	Mozambique		212 300	100 000	220 700	100 000	70 000	94 200	80 000	235 800		80 000	1 193 000
	Namibia		83 600	22 600		87 600	22 600		38 200	22 600		22 800	300 000
	Rwanda	30 600	69 600	37 400		72 800				69 600			280 000
	South Africa		186 500		99 200	149 400	101 700	105 800	58 300	296 900	49 300	103 200	1 150 300
	South Sudan	109 200	35 700	29 600	20 600	58 900			50 100	131 600		21 600	457 300
	Eswatini		59 900	55 000	21 600	55 300			31 800	45 900	30 500		300 000
	United Republic of Tanzania	35 000	131 000	57 000	38 000	59 000	35 000	95 000	78 000	102 000	30 000	40 000	700 000
	Uganda	40 700	122 000	44 800	52 700	123 100		53 500	31 400	70 800		61 000	600 000
Zambia		87 200			80 000	214 000		39 100	86 900	42 800		550 000	
Zimbabwe		53 000	42 100	43 700	48 800	37 800	42 800	42 900	57 000	40 200	41 700	450 000	
Total East and South Africa		470 200	1 401 100	618 600	847 600	1 260 400	597 300	486 500	640 700	1 638 800	267 300	521 500	8 750 000

Tableau 8 (suite)

Region	Country	UNHCR	UNICEF	WFP	UNDP	UNFPA	UNODC	ILO	UNESCO	WHO	World Bank	UN Women	Total
Latin America and Caribbean	Argentina				51 900	42 100				86 000			180 000
	Brazil		91 700			90 200			137 800	80 300			400 000
	Chile	8 500		36 300	38 900					74 700			158 400
	Colombia				35 800	59 100				126 200			221 100
	Cuba		40 000			40 200				69 800			150 000
	Dominican Republic		28 300	28 300	28 400	28 300	28 300			28 400			170 000
	Ecuador		45 000	15 000		45 000				45 000			150 000
	Guatemala		25 000	18 000			35 000			92 000			170 000
	Guyana		27 800			51 300	29 100			42 800			151 000
	Haiti		50 000			35 000	40 000		40 000	40 000	60 000	35 000	300 000
	Honduras		25 400				16 400			107 700			149 500
	Jamaica		56 200			48 000	107 100			88 700			300 000
Peru	40 000	35 000			40 000				35 000			150 000	
Venezuela		80 400				69 000			100 600			250 000	
Total Latin America and Caribbean		48 500	504 800	97 600	289 300	641 500	28 300	40 000	177 800	1 037 200	0	35 000	2 900 000
Middle East and North Africa	Algeria				30 000	16 200	45 300			10 700			102 200
	Djibouti		20 000	20 000	50 000					60 000			150 000
	Egypt		44 900		30 000		44 800			30 300			150 000
	Iran	44 300	21 400		100 000	44 600	44 700			45 000			300 000
	Morocco				30 000	20 000	30 000		20 000	50 000			150 000
	Somalia			55 100	39 900	55 000							150 000
	Sudan, Republic of		34 700		30 100	46 400			88 800				200 000
	Tunisia			25 000	30 000		21 400			21 400			97 800
Total Middle East and North Africa		44 300	121 000	100 100	340 000	182 200	186 200	0	20 000	306 200	0	0	1 300 000
West and Central Africa	Benin		75 900	17 500	23 700	36 700				48 200			202 000
	Burkina Faso	20 000	50 000	30 000	26 000	20 000				30 000			176 000
	Burundi		49 100	15 000		30 200			17 900	22 100		15 700	150 000
	Cameroon	30 000	70 000	30 000	30 000	30 000		30 000	30 000	70 000		30 000	350 000
	Central African Republic	35 000	112 500	40 200	20 000	44 500				40 000		22 300	314 500
	Chad	28 900	53 000	22 100	27 000	77 700			21 200	140 100			370 000
	Cote d'Ivoire		64 200		27 000	41 400	16 000	26 800	18 000	93 100		13 500	300 000
	Democratic Republic of Congo	35 000	70 000	35 000	40 000	35 000			35 000	40 000		10 000	300 000
	Equatorial Guinea		50 000		49 900	50 100							150 000
	Gabon		38 500			35 100			35 000	41 400			150 000
	Gambia		44 500	05 400	16 200					28 900			95 000
	Ghana		89 900	26 700	17 300	68 000			35 000	63 100			300 000
	Guinea (Conakry)	15 000	50 000	20 000	65 000	40 000				30 000			220 000
	Liberia		21 900			38 900			16 100	40 300		32 800	150 000
	Mali	63 800	107 000	53 500		28 900			21 200	25 600			300 000
	Mauritania		09 900		20 300	45 600				24 200			100 000
	Niger		50 200	49 800						50 000			150 000
	Nigeria		275 000		100 000	100 000	100 000	100 000	50 000	325 000		50 000	1 100 000
	Guinea-Bissau, Republic of		67 000	30 000		35 000				24 000			156 000
	Congo, Republic of	23 600	21 400	65 400	56 500					09 100			176 000
Senegal		32 200	15 000	09 700			20 000	42 300	43 900		19 900	183 000	
Sierra Leone		60 000	50 000	87 300					99 900		60 000	357 200	
Togo		55 600		14 700	44 300				85 700			200 300	
Total West and Central Africa		251 300	1 496 400	461 600	639 500	857 900	136 000	172 900	345 900	1 334 300	0	254 200	5 950 000
Grand Total		952 700	4 456 000	1 335 200	2 960 100	3 824 100	2 155 900	977 800	1 434 900	5 524 000	267 300	1 112 000	25 000 000